

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX –TRAVAIL - PATRIE

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ1

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES (FALSH)

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN ART,
LANGUES ET CULTURES

DEPARTEMENT DE FRANÇAIS



REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE – WORK –FATHERLAND

UNIVERSITY OF YAOUNDÉ 1

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND
SOCIAL SCIENCE

POST GRADUATE SCHOOL OF ART,
LANGUE AND CULTURES

DEPARTMENT OF FRENCH

**USAGE DU PARTICIPE PASSÉ CHEZ LES ÉLÈVES DE
TROISIÈME DU LYCÉE MALDOM BADA ABBAS AU TCHAD:
ANALYSE ET PROPOSITIONS DIDACTIQUES**

Mémoire rédigé en vue d'obtention du diplôme de Master en Lettres Modernes Françaises

Spécialité : langue française

Option : grammaire normative

Par : AKONA YOKOUTTA MBATAMOU

Matricule : 19Z056

Licencié- ès Lettres Modernes Françaises

Sous la direction du : Dr. François Guillaume TABI MANGA

Chargé de cours

Défendu le 24 juin 2025

Membre du jury

Présidente : Rodolphine Sylvie WAMBA(Pr)

université de yaounde1

Rapporteur : François Guillaume TABI MANGA(CC)

université de yaounde1

Membre : Simplicie Aimé KENGNI (CC)

université de yaounde1

Année académique 2024- 2025



**USAGE DU PARTICIPE PASSÉ CHEZ LES ÉLÈVES DE TROISIÈME DU LYCÉE MALDOM BADA
ABBAS AU TCHAD: ANALYSE ET PROPOSITIONS DIDACTIQUES**

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	iv
RÉSUMÉ.....	v
ABSTRACT	vi
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : L'ETAT DE QUESTION ET TYPOLOGIE DE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ.....	7
CHAPITRE 1 : L'ETAT DE QUESTION	9
CHAPITRE 2 : TYPOLOGIE D'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ.....	21
DEUXIÈME PARTIE :	31
ANALYSE DES OBSERVABLES ET PROPOSITIONS DIDACTIQUES	31
CHAPITRE 3 : ANALYSE DES OBSERVABLES.....	33
CHAPITRE 4 : PROPOSITIONS DIDACTIQUES ET PÉDAGOGIQUES	44
CONCLUSION GÉNÉRALE	64
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	68
ANNEXES	73
TABLE DES MATIERES	77

DÉDICACE

À

Ma famille

REMERCIEMENTS

Nous adressons tout d'abord nos sincères remerciements au Dr. Tabi Manga François Guillaume qui a bien voulu diriger cette recherche. Il a toujours été là quand nous avons besoin de lui. Ses conseils, son affection, sa disponibilité et sa rigueur dans le travail ont éveillé et boosté notre confiance. Nous lui témoignons notre franche reconnaissance.

Nous exprimons ensuite, notre profonde gratitude à tous les enseignants du Département de français dont leurs enseignements ont assuré notre maturation. En particulier les Professeurs : N.Gérard Marie, E. Germain Moïse et C. Onguéné Essono pour leurs orientations méthodologiques. Nous leurs disons merci.

Par la suite, nous témoignons également notre gratitude à tous les enseignants du lycée Maldom Bada Abbas, particulièrement aux enseignants de français. Nous citons nommément W.Senekna Nicolas et A. Berna pour leurs présences, leurs conseils et leurs encouragements. Ainsi à nos aînés académiques M. Efoüba Emeran Julien, K. Sardou Ukpon et les camarades tels que : M. Clémentine Vanessa, A. Abele. Obierge Gwladys, M. Akamba Yvette, A. Nathalie Ndongo, M. Ndongo Danielle, J. Junie Stephie, M. Lisette qui n'ont jamais cessé d'être une source de motivation et des références dans le travail acharné.

Enfin, nous adressons nos remerciements à notre famille qui a accepté avec amour notre éloignement pour ce travail. Par la même occasion, nous disons merci à tous nos camarades et amis que nous n'avons pas pu citer pour leur collaboration et leur soutien multiforme. Que chacun d'entre eux trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AA: Activité ' d'Apprentissage.

AC: Approche Communicationnelle.

AE: Activité d'Enseignement.

APC: Approche par Compétence.

AI : Approche Interactionnelle

APO : Approche par Objectif

APP : Accord du Participe Passé

CA: Complément d'Agent.

COD: Complément d'Objet Direct.

FLE: Français Langue Etrangère.

HP: Hypothèse Principale.

HS : Hypothèse Secondaire

IDENK: Inspection Départementale de l'Education Nationale de la Kabbia.

LYMBA: Lycée Maldom Bada Abbas.

Nbre: Nombre.

OP : Objectif Principal.

OS : Objectif Secondaire.

PP : Participe Passé.

PSC: Proposition Subordonnée Conjonctive.

PSR : Proposition Subordonnée Relative.

QP: Question Principale.

QS: Question Secondaire.

VP: verbes pronominaux.

RÉSUMÉ

Le présent travail s'inscrit dans le champ normatif de la grammaire et par conséquent de son usage à l'écrit chez les apprenants. Il examine *l'usage de l'accord du participe passé chez les élèves de 3ème du lycée Maldom Bada Abbas au Tchad : analyse et propositions didactiques*. Dans le contexte de l'apprentissage du français à l'écrit, le participe passé est d'une importance capitale. Cependant, l'accord du participe passé employé avec les auxiliaires (être et avoir) est soumis à des règles variées qui peuvent compliquer sa maîtrise. Cette étude vise à élaborer des propositions adéquates au profit d'un enseignement performatif. L'objectif principal est d'analyser l'usage du participe passé chez les élèves de troisième du Lycée Maldom Bada Abbas du Tchad. Dans cette continuité, nous avons convoqué d'une part la grammaire dépendancielle de L. Tesnière (1959) comme socle normatif de l'usage du participe passé et d'autre part la théorie des situations didactiques de G. Brousseau (1997) pour les propositions/suggestions de remédiation. La méthode d'élaboration de notre analyse des copies se détermine comme étant une méthode empirico-inductive qui a abouti à un constat effectif. L'existence récurrente d'un mésusage des normes d'emploi du participe passé en contexte particulier. Ce problème revêt un ensemble de questions : Quelles sont les règles fondamentales d'usage du participe passé en langue française ? Quels peuvent être les moyens éventuels de remédiation au regard des erreurs saisies dans les copies ? Ces questionnements nous amènent à émettre les hypothèses suivantes : Il semblerait que la complexité des règles qui régissent l'accord du participe passé soit à l'origine des erreurs constatées chez les élèves de 3ème dudit lycée ,la confusion des notions liées au verbe et son jeu d'interdépendance avec son ou ses participes passés serait l'une des causes liées aux fautes détectées, le manuel scolaire au programme en classe de 3ème ne traiterai pas suffisamment de la notion de participe passé, le choix des politiques et pédagogies d'enseignement au Tchad pourrait participer à ces manquements constatés. L'architecture de notre travail s'articule autour de deux parties chacune en deux chapitres.

Expressions-clés : accord du participe passé, dépendance verbale, didactique et pédagogie.

ABSTRACT

The present work is part of the normative field of grammar and, consequently, of its written use among learners. It examines the use of *past participle agreement among 3rd year students at the Maldom Bada Abbas secondary school in Chad: analysis and didactic proposals*. In the context of learning written French, the past participle is of capital importance. However, the agreement of the past participle used with the auxiliaries (to be and to have) is subject to various rules which can complicate its mastery. This study aims to develop appropriate proposals for more performative teaching. The main objective is to analyse the use of the past participle among third-year students at the high school of Maldom Bada Abbas in Chad. To this end, we have drawn on L. Tesnière (1959) dependency grammar as a normative basis for the use of the past participle, and on G. Brousseau (1997) theory of didactic situations for remediation suggestions. The method we used to analyse the papers was empirical and inductive, and led to an actual observation. The recurrent existence of a misuse of past participle usage norms in a particular context. This problem raises a series of questions: What are the fundamental rules for the use of the past participle in the French language? What can be done to remedy the errors found in their scripts? These questions lead us to put forward the following hypotheses: HP: It would seem that the complexity of the rules governing the agreement of the past participle is at the root of the errors found in the 3rd year students at the high school. HS1: The confusion of concepts linked to the verb and its interdependence with its past participle(s) would appear to be one of the causes of the errors detected. HS2: The textbook on the syllabus for 3^{ème} does not deal sufficiently with the notion of the past participle. HS3: The choice of teaching policies and pedagogies in Chad could contribute to these shortcomings. Our work is organized into two main parts with two chapters in each part.

Key expressions: Past participle agreement, verbal dependency, didactics and pedagogy.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1. PRÉSENTATION DU SUJET

Le Tchad est un pays francophone situé au cœur de l'Afrique. Il couvre une superficie exacte de 1284000 kilomètres carrés. Le Tchad partage ses frontières avec la Libye au Nord, le Soudan à l'Est, la République Centrafricaine (RCA) au Sud et le Cameroun, Nigeria, Niger à l'Ouest. Le 11 août 1960, date de son indépendance marquée dans l'histoire, le Tchad comporte 110 groupes ethnolinguistiques et le français est considéré comme langue officielle.

D'après le classement de 1983, la situation sociolinguistique du Tchad relève du plurilinguisme. La grammaire est perçue comme étant une discipline qui constitue le canal par lequel les autres disciplines sont matérialisées, pendant le processus de transmission du savoir. Le but de cette discipline est d'amener les apprenants à bien parler et à bien écrire.

Notre recherche s'intitule : *l'usage du participe passé chez les élèves de 3ème du lycée Maldom Bada Abbas au Tchad : analyse et propositions didactiques*. Elle pose le problème de mésusage du participe passé chez les élèves de troisième.

Nous avons constaté un ensemble de difficultés liées à l'accord du participe passé employé avec les auxiliaires « être » et « avoir ».

2. MOTIVATION

Le choix de ce sujet a été motivé par les difficultés observées dans l'usage de l'accord du participe passé chez les apprenants au Tchad. Il est important de mentionner que l'accord du participe passé est l'un des aspects les plus complexes de la grammaire française. Nous nous appuyons également sur les recherches précédentes qui ont exploré cet aspect avant nous. Il s'agit des recherches comme : *L'accord du participe passé dans la production écrite des étudiants de français langue étrangère* de W. Dorothée (1998), Marie Christine Fourgerousse (1990), mène également une recherche sur *l'enseignement du français langue étrangère (FLE) dans la ville de Paris*. Dans leurs recherches, elles évoquent trois points : la place de la grammaire, sa présentation et les matières didactiques.

La thématique engagée pour notre recherche présente plusieurs intérêts mais fondée trois essentiels dont l'intérêt personnel, scientifico- pédagogique. L'étude portée sur l'accord du participe passé présente de nombreux avantages personnels, notamment l'amélioration, la maîtrise de la langue et l'acquisition de compétence en recherche. Cette étude contribue aussi à une meilleure compréhension et utilisation de langue française au développement de l'esprit critique.

3. OBJECTIFS DE RECHERCHE

Notre étude vise à comprendre les difficultés d'apprentissage d'accord du participe et leur application chez les élèves de troisième du lycée Maldom Bada Abbas. Elle se fixe les objectifs suivants :

OP- Analyser les difficultés spécifiques rencontrées dans les copies des élèves de 3ème du lycée Maldom Bada Abbas au Tchad.

OS1-Ressortir les typologies d'erreurs liées à l'usage d'accord du participe passé dans les copies des élèves dudit lycée.

OS2-Envisager des stratégies didactiques et pédagogiques adaptées pour améliorer l'apprentissage et la maîtrise de l'accord du participe passé chez les élèves de troisième au Tchad.

4. PROBLÈME ET PROBLÉMATIQUE

Suite à un test administré aux élèves de la classe de 3ème, nous avons constaté que ces derniers n'arrivent pas à employer correctement le participe passé avec les auxiliaires « être » et « avoir » dans leurs copies. Pose ainsi le problème du mésusage de l'accord du participe. Ce problème nous amène à poser un ensemble de questions : Quelles sont les outils fondamentaux d'usage du participe passé dans le système éducatif ? Au regard du mésusage de l'emploi d'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires, quelles sont les différentes causes qui sont à l'origine de ses erreurs ? En fin de compte, Quels sont leurs moyens de remédiation ? Cette problématique nous pousse à émettre les hypothèses suivantes : une hypothèse principale et des hypothèses secondaires.

5. HYPOTHÈSES

Par définition, l'hypothèse est une réponse provisoire, anticipée à la question principale de la recherche formulée. Alors, sur cette base, nous allons profiter d'avancer comme réponses :

- HP : Il semblerait que la complexité des règles qui régissent l'accord du participe passé est à l'origine des erreurs constatées chez les élèves de 3ème dudit lycée. En d'autres termes, les apprenants éprouveraient des difficultés à bien accorder les deux auxiliaires dans un contexte phrastique donné.
- HS1 : La confusion des notions liées au verbe et son jeu d'interdépendance avec son ou ses participes passés serait l'une des causes liées aux fautes détectées.
- HS2 : le manuel scolaire au programme en classe de 4/3ème ne traiterai pas suffisamment de la notion de participe passé. De ce fait, seuls les manuels scolaires

ne suffiraient pas comme documents pédagogiques pour une bonne maîtrise des règles d'usage.

- HS3 : Les politiques et pédagogies d'enseignement au Tchad pourraient compléter relativement aux différents problèmes constatés.

6. PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU CORPUS.

Dans la logique de questionner l'usage des règles d'accord du participe passé dans les copies de nos enquêtés de troisième du lycée Maldom bada Abbas, d'une manière pratique, nous les avons soumis à un questionnaire dans lequel, ils devaient accorder les phrases ayant des participes passés avec les deux auxiliaires.

L'objectif de cette évaluation est celui de savoir le niveau des élèves dans la pratique d'accord du participe employé avec les auxiliaires « être » et « avoir » en langue française. En d'autres termes, il est question de savoir s'ils maîtrisent les règles qui régissent leur bon usage.

L'exploitation de notre corpus nous a permis de relever les erreurs suivantes : l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être qui s'accorde en genre et en nombre avec son sujet et à l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir qui s'accorde en genre et nombre, si et seulement si le COD est placé avant le verbe : nous avons donc un effectif de 146 élèves représentés par 146 copies. Dans lesdites copies, nous avons relevé 2000 occurrences représentant la somme des erreurs décelées. De ce fait, nous avons obtenu 800 erreurs des apprenants sur l'usage du participe passé qui s'accorde en genre et en nombre avec son sujet. Soit un taux de 40% d'erreurs et 1200 occurrences d'erreurs liées à l'usage du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir qui s'accorde en genre et en nombre quand le COD est placé avant le verbe. Soit un taux de 60% d'erreurs.

7. CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Notre cadre théorique principal est la grammaire dépendancielle de Tesnière (1959). En effet, Tesnière (1959) identifie deux groupes des catégories grammaticales : groupe des mots pleins (verbe, adjectif, nom, pronom, adverbe) et groupe des mots vides (préposition, article, conjonction de coordination et conjonction de subordination). Le verbe est un mot plein et l'auxiliaire est par conséquent en interdépendance avec son participe passé dans un jeu de « connexion » en syntaxe structurale. Selon Tesnière (1959 : 4), « *La syntaxe structurale a pour objet de révéler la réalité structurale profonde qui se cache derrière l'apparence linéaire du langage sur la chaîne parlée* ». Dans ce sens, le participe passé est subordonné à son auxiliaire régisseur. Il est en situation de dépendance. Tesnière (1959 : 13) précise : « *Les*

connexions structurales établissent entre les mots des rapports de dépendances. Le subordonné dépend du régissant-inversement le régissant commande ou régit de subordonné. ». Au regard de ces faits, les liens de dépendances entre un auxiliaire et son participe passé sont établis et provoquent des règles d'ajustements normatifs tels que l'accord en genre et en nombre sous certaines conditions.

Notre cadre théorique secondaire est la théorie des situations didactiques qui établit un cadre pour l'étude des situations d'enseignement. Elle est développée par le didacticien français G. Brousseau (1997). Il met au centre de cette théorie l'analyse des situations d'apprentissage et sur la manière dont les élèves construisent leurs connaissances, c'est-à-dire les notions des situations didactiques, adidactiques et contrat didactique. Ainsi dit-il : « *La situation didactique est un ensemble des conditions et des contraintes qui influencent l'apprentissage* » (1997 : 23). La théorie met en évidence l'importance, qui est l'ensemble des contraintes qui influencent l'apprentissage.

Selon G. Brousseau, la grammaire est considérée comme outil pour résoudre le problème de la communication écrite. Elle doit être enseignée de manière à prendre en compte les besoins et intérêts des apprenants. L'accord du participe passé est l'une des règles de la grammaire qui doit être enseignée de manière à ce que les élèves comprennent son fonctionnement et son utilité dans la communication écrite. C'est la raison pour laquelle il dit : « *L'apprentissage est un processus d'adaptation qui nécessite une activité de l'apprenant* » (1997 : 35). Elle se base sur un réseau conceptuel q à savoir : contextualisation, analyse des erreurs, construction des connaissances, adidactiques, Contrat didactique et évaluation formatrice.

Relativement à la méthodologie de recherche utilisée, nous avons opté pour la méthode empirico-inductive. Elle est une forme de diagnostic qui favorise la description des données récoltées pendant l'enquête sur le terrain et bien entendu l'interprétation des faits analysés de manière objective.

8. STRUCTURATION DE RECHERCHE

La recherche que nous menons sur le phénomène d'accord du participe passé s'articule autour de deux grandes parties subdivisées chacune en chapitres. La première partie comporte deux chapitres ainsi que la seconde.

La première partie est consacrée à *l'approche théorique et typologie d'accord du participe passé*. Elle vise à présenter les travaux antérieurs liés à l'évolution du participe passé. Elle comporte deux chapitres.

Le premier chapitre : *approche théorique*. Il pose le problème de la conception de l'accord travers les époques et les théoriciens.

Le deuxième chapitre apparait sous le titre : *typologie d'accord du participe passé*. Dans ce chapitre, il est question de retracer et présenter les propriétés générales et spécifiques de l'accord du participe passé.

La deuxième partie est intitulée : *analyse des observables et propositions didactiques et pédagogiques*, vise à la description des erreurs d'accord et aux différentes solutions y afférentes.

Dans la même perspective argumentative, le chapitre trois est nommé : *analyse des observables*. Il décrit et analyse les erreurs d'usage du participe passé observées dans les copies des élèves d'une part, et les classe par types (les erreurs liées à l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être qui s'accorde en genre et en nombre avec son sujet et à l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir qui s'accorde en genre et nombre, si et seulement si le COD est placé avant le verbe) d'autre part .

Le quatrième chapitre dont le titre est : *propositions didactiques et pédagogiques*, présente les différentes propositions liées à l'amélioration du mésusage lié à l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être qui s'accorde en genre et en nombre avec son sujet et à l'accord du participe passé qui s'accorde avec l'auxiliaire avoir en genre et nombre, si et seulement si le COD est placé avant le verbe observés dans les copies des élèves. Dans ce chapitre, nous avons suggéré un ensemble de solutions pouvant endiguer et limiter les difficultés d'usage détectées.

**PREMIÈRE PARTIE :
L'ETAT DE QUESTION ET TYPOLOGIE DE
L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ.**

Cette première partie de notre travail entend prise à une vue générale des travaux antérieurs ayant porté sur l'accord du participe passé. Elle pose le problème du statut et la valeur du participe passé à travers les différentes époques, thèses, articles et mémoires. Le premier chapitre met en relief la conception d'accord du participe passé selon les différents ouvrages. Le deuxième chapitre quant à lui, présente les typologies et les spécificités d'accord du participe passé.

CHAPITRE 1 : L'ETAT DE QUESTION

Ce premier chapitre est destiné à faire une revue des travaux antérieurs en rapport avec notre thématique. Il s'agit de mettre en revue les statuts et valeurs des accords du participe passé travers les époques. Les règles de grammaire sont souvent définies par des ouvrages de référence tels que des dictionnaires, des manuels de grammaire et des guides de style, qui fournissent des recommandations pour l'utilisation appropriée de la langue. Pour mieux circonscrire notre étude, nous présenterons l'accord du participe passé selon les grammaires classiques, médianes ; modernes, articles et les mémoires.

1.1. Grammaires traditionnelles

On entend par grammaires traditionnelles, l'ensemble des premières réflexions liées au bon usage de la langue française et aux différentes normes y afférentes. Parmi celles-ci, nous avons la *Grammaire de Port-Royal (1660)*, La *Grammaire méthodique* de Damourette et Pichon (1930), le *Bon Usage* de M. Grevisse (1936).

1.1.1. La grammaire de Port-Royal

La *Grammaire de Port-Royal* est un ouvrage linguistique publié en 1660 par C. Lancelot et A. Arnauld, deux théologiens jansénistes français. Il s'agit d'un ouvrage majeur de la grammaire française classique qui a eu une influence durable sur l'enseignement du français.

L'accord du participe passé à travers la *Grammaire de Port-Royal* sert à former les temps composés et à exprimer une action déjà accomplie. Son accord en genre et en nombre dépend de la structure de la phrase et des règles de l'auxiliaire utilisé (être ou avoir) ainsi que la position du complément d'objet direct. Nous notons à travers cette grammaire que le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet lorsque le verbe est conjugué avec l'auxiliaire être. Il s'accorde en genre et nombre avec l'objet direct lorsqu'il est conjugué avec l'auxiliaire avoir et que l'objet direct est placé avant le verbe.

D'une part, lorsque le sujet est un nom masculin singulier, le participe passé est également masculin singulier. *Exemple : le roi est venu.* Quand le sujet est du nom féminin, le participe passé est également féminin. *Exemple : la reine est venue.* D'autre part, lorsque l'objet est un nom masculin singulier, le participe passé est au masculin singulier. *Exemple : le roi que j'ai vu.*

Quand l'objet est un nom féminin singulier, le participe passé est aussi au féminin.

Exemple : la reine que j'ai vue

Il figure certains cas particuliers dans la *Grammaire de Port-Royal*, C. Lancelot et A. Arnaud (1960 :274) disent : « *Le participe passé ne s'accorde pas lorsque le verbe est conjugué avec l'auxiliaire avoir et l'objet direct est placé après, et le participe passé ne s'accorde pas lorsque le verbe est employé dans une construction impersonnelle* »

En effet, la *Grammaire de Port-Royal* est influencée par la pensée logique et rationnelle de l'époque, ainsi que par les principes de la grammaire traditionnelle latine. Elle met l'accent sur la clarté, la logique et la pureté de la langue française, et prône une approche rigoureuse de l'analyse grammaticale.

L'ouvrage insiste sur l'importance de bien choisir ses mots, de construire des phrases claires et bien articulées, et de respecter les règles de l'accord et de la concordance des temps. Qu'en est-il de la grammaire méthodique

1.1.2. La *Grammaire méthodique* de Damourette et E. Pinchon.

La grammaire de Damourette et E. Pinchon, également connue sous le nom de « La grammaire méthodique du français », est une grammaire française publiée pour la première fois en 1930 par M. Grevisse, sous le pseudonyme de J. Damourette, et Louis-Justin Damourette, sous le pseudonyme de Pichon. Cette grammaire est souvent considérée comme une référence dans le domaine de la linguistique française. La grammaire de Damourette et Pichon se distingue par son approche descriptive et systématique de la langue française. Elle aborde tous les aspects de la grammaire, y compris la phonétique, la morphologie, la syntaxe, la sémantique et les usages stylistiques.

Les deux auteurs ont apporté une attention particulière à l'observation et à l'analyse des structures grammaticales et des emplois des mots dans différents contextes. Cette grammaire s'appuie sur des exemples tirés de textes littéraires et non littéraires pour illustrer les phénomènes linguistiques et aider les lecteurs à mieux comprendre les règles de la langue française. Elle propose également des exercices pratiques pour permettre aux apprenants de consolider leurs connaissances grammaticales. A cet effet, Damourette et E. Pinchon (1930 :12), ont pu dire que : « *Pour faire la grammaire française telle que nous la concevons, il fallait être Français. Nous le sommes* ». Il serait à souhaiter, selon nous, que des nationaux des différents pays s'efforçaient de construire, suivant la même méthode, les grammaires respectives de leurs idiomes. Il est à cet égard possible de parler à propos de l'entreprise de ces deux linguistes, de « *Grammaire nationale* » ou de « *Linguistique nationale* ». Il ne s'agit pas seulement, en effet, d'être locuteur natif du français, mais il faut en outre être membre de la « nation » française, et l'arrière-plan d'une telle proposition est double.

En premier lieu, selon J. Damourette et E. Pinchon :

« *Le langage est de la pensée* » (ibid.:11), et « *L'unité réelle du groupe formé par ceux qui parlent la même langue consiste en ce que leur pensée, au moins dans ce domaine supérieur que le langage seul peut atteindre, est guidée, d'ailleurs en grande partie inconsciemment, par un même système intellectuel : le système taxinomique propre ou grammaire propre de leur langue* » (ibid.:14).

Or, dans cette perspective, « [ll] faut [...] pour qu'un esprit saisisse réellement tout le contenu sémantique d'un discours, qu'il ait dès l'infantile époque de sa formation, été modèle

selon le modèle taxiématique de l'idiome dans lequel la pensée de son interlocuteur s'exprime » (ibid.16), et « *Telle est la véritable raison de ce fait bien connu qu'il est absolument impossible de jamais comprendre parfaitement un idiome autre que le sien propre* (ibid.17).

Selon cet ouvrage, les règles sont les mêmes, mais figurent certaines exceptions spécifiques pour cette grammaire méthodique. Les auteurs considèrent que le participe passé s'accorde avec le sujet lorsqu'il est employé avec l'auxiliaire avoir et que le sujet est un nom collectif. Ils précisent que le participe passé s'accorde avec l'objet direct lorsqu'il est employé avec l'auxiliaire être et que l'objet direct est un nom propre. Il est important de noter que la *Grammaire méthodique* est un ouvrage du XVIIIème siècle dans lequel le participe est utilisé pour former les temps composés et exprimer une action accomplie. Néanmoins, ces règles de grammaire ont évolué avec la grammaire moderne. Tel est le cas de la grammaire de M. Grevisse qui a porté les précisions et des modifications à certaines règles.

1.1.3. Le Bon usage de Maurice Grevisse

Le *Bon Usage* est un terme qui se réfère à l'ensemble des règles grammaticales et des normes linguistiques qui sont considérées comme correctes et appropriées dans l'usage de la langue. Ces règles sont généralement basées sur la norme écrite et formalisée de la langue, telle qu'elle est utilisée dans la littérature, les médias et les documents officiels.

La grammaire du *Bon Usage* est un ouvrage de M. Grevisse couvrant un ensemble d'aspects de la langue, tels que l'orthographe, la syntaxe, la ponctuation et l'accord des mots. Elle établit les règles concernant l'ordre des mots dans une phrase, l'accord des verbes avec les sujets, l'accord des adjectifs avec les noms, l'utilisation des pronoms, les règles d'accord des participes passés, etc. C'est donc la grammaire incontournable des utilisateurs les plus exigeants de la langue française : écrivains, correcteurs, traducteurs, journalistes, rédacteurs, professeurs de français. Par ailleurs, M. Grevisse, dans *Le Bon Usage*, consacre ses études sur les éléments grammaticaux parmi lesquels l'accord du participe passé est fondamental.

Selon M. Grevisse, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet lorsqu'il est employé avec l'auxiliaire être. Le participe passé s'accorde avec le sujet lorsqu'il est employé dans une proposition subordonnée.

Il souligne l'importance de distinguer les verbes pronominaux des verbes non pronominaux pour déterminer l'accord du participe passé. Il précise également que l'accord du participe passé peut varier selon le contexte et la construction de la phrase.

L'accord du participe passé a pour rôle principal de former les temps composés des verbes. Il peut également être utilisé pour exprimer une action déjà accomplie. Son accord en genre et en nombre dépend de la structure de la phrase et des règles de l'auxiliaire utilisé ainsi que le complément d'objet direct.

1.1.4. Les grammaires dites médianes

Les grammaires médianes sont celles qui se trouvent entre les grammaires classiques et les grammaires modernes.

1.1.6 .Le français correct de Maurice Grevisse

Selon *Le français correct* de M.Grevisse(1982), publié aux éditions du Club français de loisir à Paris, l'accord du participe passé se fait principalement avec le sujet du verbe auxiliaire, que ce soit avoir ou être. Cependant, il existe des exceptions et des cas particuliers qui doivent être pris en compte. La conception personnelle de M.Grevisse à travers l'accord du participe passé, est basée sur la logique et la cohérence grammaticale. Il considère que l'accord doit se faire avec le sujet lorsque le verbe auxiliaire est être, car dans ce cas, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet. Par exemple : les fleurs ont été cueillies. Le participe passé « cueillies » s'accorde avec le sujet les fleurs au féminin pluriel.

Cependant, lorsque le verbe auxiliaire est avoir, M. Grevisse souligne que l'accord se fait avec le complément d'objet direct si celui –ci est placé avant le verbe auxiliaire. Par exemple dans la phrase : j'ai mangé les pommes. Le participe passé « mangé » est accordé avec le complément d'objet direct les pommes au masculin singulier. Par contre les pommes que j'ai mangées. Le participe passé mangé s'accorde au féminin pluriel car le pronom « que » complément d'objet direct est placé avant le verbe auxiliaire.

Il est important de signaler que M.Grevisse reconnaît également les exceptions à ces règles générales d'accord du participe passé, ce qui rend la question de participe passé parfois complexe

1.1.7. Pierre Léon et Parth Bhatt : Structure du français moderne

Structure du français moderne de Pierre Léon et Parth Bhatt publié en 2010 aux éditions Armand Colin, est un ouvrage qui explore différents aspects de la langue française, en se concentrant sur la relation entre la norme linguistique et l'usage réel de la langue.

Les auteurs examinent comment la norme linguistique est établie et maintenue, ainsi que son influence sur le pouvoir et la société. Ils explorent également la transition de la grammaire à la linguistique, en analysant comment les langues évoluent et se transforment.

L'un des thèmes clés de l'ouvrage est la relation entre la norme et le pouvoir. Les auteurs examinent comment la norme linguistique peut être utilisée pour exercer le pouvoir et maintenir des inégalités sociales. Ils soulignent également l'importance de prendre en compte l'usage réel de la langue et les variations linguistiques dans l'étude de la linguistique.

Un autre thème abordé dans l'ouvrage est la relation entre la norme et l'usage. Les auteurs discutent de la manière dont la norme linguistique est influencée par l'usage réel de la langue, et comment la norme peut à son tour influencer l'usage. Ils examinent les variations linguistiques et les dialectes, en mettant en évidence l'importance de reconnaître et de valoriser la diversité linguistique.

En résumé, *Structure du français moderne* explore les liens entre la norme linguistique, le pouvoir, l'usage réel de la langue et les variations linguistiques. Les auteurs mettent en évidence l'importance de prendre en compte ces aspects dans l'étude de la langue française et de la linguistique.

1.1.8. Grammaire dépendancielle

Les recherches de L. Tesnière (1959) sur la syntaxe structurale ont été publiées cinq ans après son auteur sous le titre *élément de la syntaxe structurale*. Cette théorie est principalement fondée sur les parties du discours.

Tesnière (1959) identifie deux groupes des catégories grammaticales : groupe des mots pleins (verbe, adjectif, nom, pronom, adverbe) et groupe des mots vides (préposition, article, conjonction de coordination et conjonction de subordination). Le verbe est un mot plein et l'auxiliaire est par conséquent en interdépendance avec son participe passé dans un jeu de « connexion » en syntaxe structurale. Selon Tesnière (1959 : 4), « *La syntaxe structurale a pour objet de révéler la réalité structurale profonde qui se cache derrière l'apparence linéaire du langage sur la chaîne parlée* ». Dans ce sens, le participe passé est subordonné à son auxiliaire régisseur. Il est en situation de dépendance. Tesnière (1959 : 13) précise : « *Les connexions structurales établissent entre les mots des rapports de dépendances. Le subordonné dépend du régissant-inversement le régissant commande ou régit de subordonné.* ». Au regard de ces faits, les liens de dépendances entre un auxiliaire et son participe passé sont établis et provoquent des règles d'ajustements normatifs tels que l'accord en genre et en nombre sous certaines conditions.

1.2. La théorie de l'analyse en constituants immédiats : le distributionnalisme de Leonard Bloomfield

L. Bloomfield (1887-1949) publie en 1933 *Language (langage)*, qui constitue une théorie générale du langage. Elle sera développée et approfondie par ses élèves sous l'étiquette *distributionnalisme, courant qui dominera la linguistique américaine jusqu'en 1950*. En fait, comme nous le verrons, la signification n'est nullement absente de ses analyses, elle est même omniprésente, dans son discours, mais est *considérée comme une difficulté insoluble en l'état actuel des recherches*.

« Etudier une langue, ce sera donc réunir un corpus ou un ensemble d'énoncés effectivement émis, dans le but de faire apparaître des régularités formelles, sans prise en compte de l'aspect sémantique. Le seul concept qui sera considéré comme validé dans l'analyse sera celui de contexte ou d'environnement. » (ibid.132)

La combinaison de ces unités linguistiques obéit à la norme grammaticale. Or, certains pensent qu'il n'y a pas accord avec l'auxiliaire avoir. Mais oubliant que le COD est placé avant l'auxiliaire s'accorde. Selon l'approche mécaniste de L. Bloomfield, l'accord du participe passé est analysé de manière formelle et structurée. Pour lui, l'accord du participe passé détermine les règles grammaticales préétablies. Cette analyse repose sur une analyse syntaxique et ne prend pas en compte le sens ou le contexte.

En revanche, l'accord du participe passé est considéré dans cette approche comme un phénomène purement statistique. Il est déterminé par la fréquence avec laquelle certaines constructions apparaissent dans un corpus linguistique donné. L. Bloomfield met l'accent sur l'observation de schémas linguistiques empiriques plutôt que sur les règles grammaticales prédéfinies.

Conformément à la méthode descriptive qu'il avait appliquée aux unités de la langue et à leur relation distributionnelle, il part de l'observation des phrases pour proposer ensuite une formalisation possible. Son but n'est pas tant de pouvoir rendre compte de la totalité des phrases productibles, que de distinguer les combinaisons de segments qui forment des phrases acceptables de celles qui n'en forment pas.. Sa perspective sur le participe passé se concentre sur sa fonction grammaticale et sa place dans la structure de la phrase. Pour L. Bloomfield, le participe passé est considéré comme une forme verbale qui indique une action ou un état accompli dans le passé.

1.2.1. Grammaire générative ou le générativisme chomskyen

La grammaire générative, dont le fondateur est N.Chomsky(1957), appartient au courant formaliste. Elle fait partie des écoles contemporaines, postérieures aux courants structuralistes. Cette théorie a profondément marqué l'histoire de la linguistique depuis 1957. Alors on parle de la révolution chomskyenne.

N. Chomsky propose une grammaire transformationnelle et générative dont l'une des caractéristiques et son évolution. Il a proposé à ce qu'on appelle sa théorie, la théorie standard.

Le réseau conceptuel de cette théorie est : *compétence, performance, structure de surface et structure profonde* pour expliciter et rendre compte du fonctionnement de la langue. La théorie générative a pour préoccupation l'analyse et l'explication de la capacité qu'a un locuteur de produire et comprendre les phrases qui n'ont jamais été prononcées auparavant.

Selon N. Chomsky, la structure syntaxique est centrée sur la syntaxe d'une langue ; la syntaxe est autonome et doit permettre de construire une théorie généralisée de la structure linguistique et à explorer le fondement d'une telle théorie : la recherche d'un langage formel. N. Chomsky examine d'abord la puissance de la théorie des plusieurs modèles syntaxiques avant de proposer le sien. Il insiste sur ce qu'on appelle l'indépendance de la grammaire par rapport au sens.

Le but de N. Chomsky est d'élaborer un modèle susceptible de rendre compte de toutes les phrases grammaticales d'une langue, sur le plan de leur structure syntaxique. Alors, une grammaire générative n'est pas un modèle de locuteur ou de l'auditeur, elle tente de caractériser de la manière la plus neutre que la connaissance de la langue qui fournit sa base à la mise en acte effective du langage par le locuteur –auditeur.

L'évolution ultérieure de la théorie Chomskyenne va dans le sens d'une abstraction croissante dans la théorie standard étendue. L'auteur dote les structures superficielles de la pertinence la plus grande dans le modèle. Leur interprétation débouche sur la notion de forme logique de la phrase. C'est le cœur de ce qu'on appelle théorie des traces. Selon la grammaire générative, le participe passé est une forme verbale qui peut être utilisée pour exprimer une action déjà accomplie. Son utilisation et son accord en genre et en nombre dépendent de structure syntaxique de la phrase et des règles propres à chaque langue.

La grammaire générative se concentre sur la structure profonde et la transformation des phrases, tandis que la grammaire dépendancielle c'est la relation de dépendance entre les mots et la distributionnelle comme dit son nom, se base sur la distribution des mots dans les phrases.

1.2.2. Articles

M. Christine Fourgerousse(1990), mène une recherche sur *l'enseignement en français langue étrangère(FLE) dans la ville de Paris*. Elle évoque trois points dans sa recherche lesquels à savoir : *la place de la grammaire, sa présentation et les matières didactiques*.

Au terme de son enquête auprès des enseignants, il ressort que la grammaire est la composante linguistique qui occupe plus de temps dans le cours.

Toutefois, M. Christine Fourgerousse pense qu'il ne faudrait pas que la grammaire occupe plus de temps dans l'emploi du français langue étrangère, si nous nous tenons compte à cette citation :

« Trop vouloir répondre aux attentes des apprenants, les enseignants risquent de tomber dans le piège d'une focalisation excessive sur la grammaire, étant donné que celle-ci ne garantit pas nécessairement une bonne compétence communicative orale et ou écrite en français. » (1990 : 301).

Quant aux contenus linguistiques, ils sont laissés à la charge de chaque enseignant. Ceux-ci peuvent ainsi faire appel à leur créativité. Les démarches d'enseignement varient d'un enseignant à l'autre. Les enseignements oscillent entre la grammaire traditionnelle et les apports des approches communicatives. Les apports documentaires personnels se substituent progressivement aux matériels constitués et les exercices varient en fonction des classes.

- L. Petitjean,(1991), pense que : les règles d'accord du participe passé sont construites avec être ou avoir et surtout celles des pronominaux supposent un niveau très soutenu de raisonnement, d'observation et réflexion pour être appliquées . Pour la langue et ses utilisations, il serait utile et urgent face à l'analyse automatique, d'apporter une cohérence et une simplification.

- B. Anatole (2003) pense qu'étant donné que les problèmes d'apprentissage prennent naissance dans le cycle d'observation pour ce qui concerne les classes du secondaire, c'est donc à ce niveau qu'il faut jeter les bases d'une bonne formation pédagogique avec possibilités de renforcement dans les étapes supérieures. Ainsi, selon lui, tout plan de cours sur la didactique du participe passé pourrait progressivement aller d'un niveau scolaire à un autre, dans le sens de la complexification.

-M. Alice Medioni (2010) dans son article : *pour apprendre une langue, il faut la parler*, pense que l'apprentissage d'une langue passe avant tout par l'acquisition du vocabulaire, car

connaître le fonctionnement d'une langue ne signifie pas obligatoirement la parler, d'où la nécessité d'associer connaissance et pratique de la langue.

Pour M. Alice Medioni, la condition nécessaire pour parler une langue c'est : « *avoir d'abord quelque chose à dire et ensuite avoir les moyens pour le dire* ». À cet effet, elle pense que l'apprentissage du vocabulaire passe avant la grammaire.

1.2.3. Mémoires de master 2

- B. Samuel (2013), dans son travail intitulé : *l'enseignement et apprentissage du genre, et son impact sur l'accord en français chez les apprenants du sous-système anglophone* démontre que les apprenants du sous-système anglophone commettent des erreurs tant dans le choix des articles précédant un nom en fonction de son genre que de la forme de l'adjectif mis en relation avec ce nom. Il propose à cet effet la théorie socioconstructiviste et l'approche par compétence afin de rendre intéressant la didactique du genre à travers une progression cohérente mettant l'accent sur la didactique des noms.

- B. Nguema Carole Jean du GABON dans son CAPES obtenu en 2013 : *L'accord du participe passé vu par les élèves de 3eme de Libreville : analyse et proposition didactique*, met en évidence les difficultés spécifiques des élèves en classe de 3eme à Libreville dans l'apprentissage de l'accord du participe passé. Elle propose des stratégies didactiques concrètes pour aborder cette règle grammaticale de manière plus efficace en mettant l'accent sur l'utilisation de supports adaptés et d'activités interactives .

- W. Dorothée (2013) : *l'accord du participe passé dans la production écrite de l'étudiant de français langue étrangère*, elle se concentre sur l'accord du participe dans la production écrite des étudiants apprenants du français langue étrangère . Elle identifie les erreurs les plus fréquentes et propose des outils et des activités pour aider les étudiants à améliorer leurs capacités à accorder correctement le participe passé dans leurs écrits .

- G. Sophie (2013) : *l'accord du participe passé dans les écrits des apprenants de français langue étrangère* se concentre sur l'accord du participe passé dans les écrits des apprenants de français langue étrangère. Elle analyse les erreurs et les difficultés les plus fréquentes rencontrées par les apprenants et propose des solutions pédagogiques pour les aider à améliorer leur maîtrise de l'accord du participe passé.

- K. Michael Jean, (2013) : *L'accord du participe passé avec auxiliaire être : des régularisations en didactique du français- l2* se penche spécifiquement sur l'accord du

participe passé avec l’auxiliaire être en français langue étrangère. Elle met en évidence les régularités et les exceptions à travers des études didactiques et propose des stratégies pédagogiques pour faciliter l’apprentissage de cette règle.

- K. Jean Michael ,(2013): *l’accord du participe passé : approche contrastive français anglais* compare l’accord du participe passé en français et en anglais. Elle met en évidence les différences entre les deux langues et explore les difficultés que les apprenants anglophones peuvent rencontrer en français. Ce mémoire offre des pistes pour une meilleure maîtrise de l’accord du participe passé.

- N. Mbarga Yolande Bernadette (2013) dans son travail intitulé *La problématique de trois mots variables : le nom, le verbe et l’adjectif qualificatif dans l’intro phrastique, l’inter phrastique et le transphrastique* souligne que le nom est l’élément primordial, c’est-à-dire qu’il commande et gouverne le phénomène d’accord dans la phrase, entre les phrases et dans un texte. Par conséquent, l’accent doit être mis sur lui afin d’aider les élèves à mieux comprendre le phénomène d’accord.

-N. Lumière (2013): *le participe passé et son accord : étude syntaxique et psycholinguistique* présente dans son travail l’accord du participe passé du point de vue syntaxique et psycholinguistique. Elle examine les règles d’accord du participe et la différente situation où l’accord peut être varié. Son travail nous a permis de mieux comprendre certains mécanismes sous-jacents à l’accord du participe passé.

Dans cette section de notre recherche, nous nous sommes appuyé sur les ouvrages en grammaire, linguistique et sur les articles et mémoires du Master afin de passer en revue la notion d’accord du participe passé. Cette étude nous a permis de voir que le participe passé a multiforme et son accord dans une phrase varie en contexte ainsi que le système de son fonctionnement chez les auteurs. Le chapitre qui suivra apportera plus de lumière sur la typologie d’accord du participe passé et son fonctionnement.

CHAPITRE 2 : TYPOLOGIE D'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

La grammaire normative est une branche de la linguistique qui se concentre sur les règles et les normes de la langue. L'accord du participe passé en français est un aspect essentiel de la grammaire et ce dernier regorge plusieurs règles.

En effet, le participe passé est une forme verbale qui permet la formation du temps composé et de l'aspect accompli. En grammaire, il existe différents types d'accords du participe passé qui peuvent varier en fonction du sujet, du complément d'objet direct et du verbe pronominal. Dans cette partie de notre recherche, il sera question de présenter les différents types d'accords du participe passé en mettant l'accent sur les règles qui les régissent.

2. Les règles générales

Selon la M. Riegel al (2009 : 593), la formation du participe passé se décline comme suit :

« Le participe passé sert à former, avec les auxiliaires avoir ou être les temps composés des verbes. Il est associé à l'auxiliaire être pour former le passif des verbes transitifs. Comme le participe présent, le participe

passé peut constituer le centre du groupe verbal d'une proposition subordonnée participiale. »

Il existe généralement trois règles du participe passé en grammaire normative. L'ouvrage *Grammaire, conjugaison et orthographe* de Roger Gineste et Jean Meyer (1977 :87)), classifie cet usage en trois règles fondamentales. L'une avec l'accord du participe passé sans auxiliaire, l'autre avec l'auxiliaire être et enfin avec l'auxiliaire avoir. Dans leurs logiques, « *le participe passé forme avec les auxiliaires avoir et être, les temps composés des verbes. Il peut être employé sans auxiliaire (...) »*

La première règle concerne l'accord du participe passé employé sans auxiliaire, pris comme adjectif épithète. Dans cette règle, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il précède. Nous prenons comme exemple : **une affaire manquée ce soir**. Dans cet exemple, le verbe *manquer* reçoit la marque du féminin de son sujet *affaire manquée*.

Dans la deuxième règle, le participe passé employé avec l'auxiliaire être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet qui le précède. Exemple : **ils sont partis à l'école ce matin**. Dans cet exemple, le verbe *partir* reçoit la marque du pluriel « s » « partis » et l'accord est fait en genre et nombre avec sujet *ils*. Au sein de cette règle, il existe plusieurs exceptions selon le *Bon usage* de M. Grevisse (2008 :1167).

-La première exception parle de l'accord du participe passé dans la conjugaison passive et dans certains verbes transitifs. Dans ce cas le participe passé est l'attribut du sujet :

1-La leçon est expliquée. Alors expliquée est l'attribut du sujet leçon.

- La deuxième exception est lorsque le participe passé employé est pris comme attribut du sujet avec le verbe copule autre que l'auxiliaire être, s'accorde avec le mot qu'il précède.

2-Ces étudiants paraissent intelligents.

3-Les livres semblent imprimés.

-La troisième exception concerne l'attribut de l'objet direct qui s'accorde avec cet objet direct.

4-Ces fleurs, vous trouverez flétries.

- La quatrième exception : l'emploi du participe passé avec l'auxiliaire être qui se rapporte avec le pronom on. Dans ce cas, le participe passé se met toujours au masculin singulier.

5-L'on est plus occupé à la pièce de corneille.

Cette exception à une autre exception lorsque le pronom on indique dans une phrase le féminin ou plusieurs personnes. Alors le participe passé qu'il se rapporte, s'accorde en genre et en nombre.

6-A nos âges, on a besoin d'être soignée(s).

-La cinquième exception concerne le participe passé fini placé en tête de phrase exclamative ou interrogative, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

7-Finies jamais leurs soirées rien qu'à elles trois ?

Au sein de cette exception, il existe une autre qui dit que parfois, le participe passé *fini* est rapporté à un pronom neutre. Dans ce cas, le participe passé reste invariable.

8-Fini la peau du cou.

-La sixième exception, nous notons que le participe passé se rapporte à *nous et vous* désignant une seule personne s'accorde avec le sujet.

9-Vous vous êtes invitée à cette cérémonie madame.

- La troisième règle concerne le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir. Cette règle présente deux cas. Dans le premier cas, le participe employé avec l'auxiliaire avoir ne s'accorde pas et reste invariable, s'il n'a le complément d'objet direct.

10. Jamais ils n'ont douté du succès.

11. Nous avons fait des efforts.

Le second cas, le participe passé s'accorde en genre et nombre avec son sujet direct qu'il précède, lorsque le complément d'objet est placé avant le verbe.

12. Les bananes que nous avons mangées ce soir sont sucrées.

13. Les efforts que nous avons faits.

2.1. Typologie d'accords du participe passé

En français, il existe plusieurs types d'accords du participe passé.

2.1.1. L'accord du participe passé employé sans auxiliaire

Le participe passé relève à la fois de la catégorie du verbe et celle de l'adjectif. Sans auxiliaire, le participe passé s'accorde comme un adjectif et reçoit la marque du genre et de nombre du nom dont il dépend.

2. Ces coureurs semblent épuisés.

3. *Le coureur, épuisé par tant d'effort, rejoint le bus.*

2.1.2. L'accord du participe passé dans les expressions

Généralement, le participe passé ne s'accorde pas lorsque les expressions sont placées en tête de phrase. Mais il existe des cas particuliers où il peut s'accorder lorsque les expressions sont placées après les mots. Pour Bescherelle (2012 : 149).

« Ces expressions jouent le rôle d'adverbe (cas de *ci-joint, ci, ci-inclus, ci-annexé*), de préposition (cas de *Vu, attendu, excepté, compris, non compris*) lorsqu'elles sont placées avant le mot. Ainsi comme épithète ou attribut du sujet (le cas de *ci-joint, ci, ci-inclus, ci-annexé*) et comme préposition (*Vu, attendu, excepté, compris, non compris*) ».

Comme illustration nous avons.

1. *Ci-joint les informations demandées.*
2. *-Veuillez trouver ci-joint la copie du contrat de location.*

Ci-joint, ci, ci-inclus, ci-annexé sont invariables quand ils sont placés en tête d'une phrase nominale ou devant un nom sans déterminant. Ils jouent le rôle d'adverbe comme dans les phrases susmentionnées.

Dans des cas particulier, les participes passés redeviennent variables quand ces expressions sont placées après le nom avec déterminant, ils sont épithètes de ce nom.

3. *Veuillez conserver les contrats ci-joints.*

Lorsqu'elles sont placées après un auxiliaire, les participes passés s'accordent. Alors elles sont attributs du sujet.

4. *Les contrats sont ci-joints. Ci-joints est attribut du sujet les contrats.*

Dans les autres constructions, on est libre d'accorder ou non le participe passé, en particulier quand l'expression est précédée d'un nom avec le déterminant.

5. *Veuillez trouver ci-joint/ci-joints les contrats.*

Vu, attendu, excepté, compris, non compris

L'accord du participe passé est invariable quand ces expressions sont placées devant un mot. Elles fonctionnent comme des prépositions.

6. *L'orage s'abattit sur la chapelle où il brisa toutes les images, excepté celle de la vierge.*

Cas particulier : placées après les mots ou groupe de mots, ces expressions s'accordent.

7. *L'orage s'abattit sur la chapelle où il brisa toutes les images, celle de la vierge exceptée.*

Avec les expressions *étant donné, mis à part, passé*, le participe passé est en général invariable.

8. *Étant donné les restrictions imposées à la circulation, il est conseillé d'utiliser le transport en commun.*

Le participe passé *mis à part* et *passé* est généralement invariable, mais certains cas peuvent s'accorder surtout lorsqu'elles sont placées après le mot.

9. *Mis à part /mise à part cette panne de courant, le week-end s'est bien passé.*

10. *Cette panne de courant mise à part, le week-end s'est bien passée.*

2.1.3. Le participe passé employé avec l'auxiliaire (avoir ou être)

Parlant de la règle générale, le participe passé s'accorde en genre et en nombre lorsqu'il est employé avec l'auxiliaire être. Avec avoir, il s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct lorsque celui-ci est placé avant le verbe et il reste invariable quand le COD est placé après le verbe. Ces règles présentent certaines exceptions appelées les cas particuliers.

2.1.4. Le participe passé employé avec l'auxiliaire être

Le participe passé employé avec l'auxiliaire être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet dont il dépend, aussi bien à la voix active qu'à la voix passive.

2. *Les singes sont partis loin du champ.*

Lorsque le verbe a plusieurs sujets du genre différents, le participe passé ne s'accorde qu'en nombre et l'accord se fait au masculin pluriel (M Rigiel et al, 1991 : 204), avec les verbes pronominaux à sens passif où les verbes essentiellement pronominaux. Ces règles sont :

« -S'accordent avec le sujet du verbe si les participes passés conjugués avec l'auxiliaire être,

-si les participes passés des verbes essentiellement pronominaux et ceux des verbes pronominaux à sens passif. » (p.207).

4. « *Des singes se sont enfuis* » (ibid.)

3. *Mon frère et ma sœur sont allés au marché. Il existe une exception lorsqu'il se présente à la forme pronominale.* Bien employé avec l'auxiliaire être, le participe passé ne s'accorde pas toujours avec le sujet.
4. *À cause du vent, toutes les mirabelles sont tombées au pied de l'arbre.*
5. *Les arbres ont été déracinés par la tempête.*

2.1.5. L'accord du participe passé employé avec auxiliaire avoir

Selon la règle générale du *Bon usage* (2008:1168), le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir s'accorde avec le COD lorsque celui-ci est placé avant l'auxiliaire. Placé après l'auxiliaire avoir, le participe ne s'accorde pas, il reste invariable.

6. *Ils ont construit une cabane dans la forêt*
7. *Ils ont retrouvé la cabane qu'il avait construite dans la forêt.*

Le pronom « qu' » dans le deuxième exemple est un COD. Il représente la cabane et le participe passé construite. En conséquence, le participe passé reçoit la marque du féminin « e » « construite ».

2.1.6. Le participe passé avec avoir quand le COD est le ou l'

Lorsque le COD est placé avant l'auxiliaire, le participe passé peut être un pronom personnel. Exemple : cette chaise, il l'a trouvée chez le boutiquier. Alors le participe passé s'accorde avec le pronom personnel complément « l' » qui représente le groupe nominal « **cette chaise** ». Par contre, lorsque celui-ci est un COI, l'accord n'a pas lieu. *La Grammaire du français 4^{ème} et 5^{ème}* (1991 :205), le souligne comme une exception : « *Il ne s'accorde pas lorsque le pronom « l' » est mis à la valeur neutre et équivaut à une proposition* ».

2. *Cette chaise est achetée comme on l'avait prévu.*

Alors le COD dont le pronom relatif « l' » ne renvoie pas uniquement à la chaise achetée mais à l'idée prévue que cette chaise serait achetée d'une manière.

L'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir quand le COD est un pronom adverbial « en ». Le participe passé ne s'accorde pas quelle que soit la fonction de ce pronom adverbial « en ». Il reste invariable.

3. *Des voitures, il en a réparé. Les téléphones, j'en ai acheté.*

Même situation avec les verbes impersonnels et de verbes employés comme semi-auxiliaires qui restent toujours invariables.

34. *Quelle démarche il a fallu !*
35. *Les singes que nous avons dû quitter.*

2.1.7. L'accord du participe passé avec les verbes peser, mesurer, valoir, couter, durer

En général, l'accord du participe passé de ces verbes ne s'accorde pas avec le complément qui indique le sujet.

En effet, le complément n'est pas un COD du verbe, mais un complément de mesure.

36. *Il faut comparer cette dépense aux trois millions d'euros qu'a coûté la construction de l'école.*

Alors, le pronom relatif **qu'** représente *les trois millions d'euros* est un complément de mesure. En conséquence, le participe passé reste invariable.

Exception : certains verbes qui se construisent avec le complément de mesure peuvent avoir un sens différent. Ils peuvent aussi recevoir le complément d'objet direct. Dans ce cas, le participe passé s'accorde avec le COD placé avant.

37. *Le musicien explique toutes les difficultés qui lui ont coûtées la composition de cette symphonie.*

Alors, le verbe *coûter* n'a pas son sens propre mais signifie « *cause des difficultés, une peine, un effort* ». Le pronom relatif *qui*, représente toutes les difficultés, est un COD du verbe et le participe passé s'accorde avec le COD placé avant lui.

2.1.8. Le participe passé d'un verbe à la forme pronominale

La règle de la grammaire normative. *La Grammaire du français 4^{ème} et 5^{ème}* (1991) distingue deux types de formes pronominales :

- Quand le pronom réfléchi ne peut pas être analysable,
- Quand le pronom réfléchi peut être analysable.

2.1.9. L'accord du participe passé dont le pronom est COD et COI

Le sens d'une forme pronominale peut être celui d'un verbe comportant un COD et COI. Le pronom réfléchi est COD. Le verbe tel que : *se soigner* n'est qu'une variante de *soigner* quelqu'un et *se* est donc COD du verbe. En conséquence, la forme composée *s'être* est un COD de soigné(e). Malgré l'auxiliaire être, le pronom « *se* » est COD dans ce cas, le participe passé s'accorde avec ce COD.

2. *Elle s'est toujours soignée avec des plantes.* « *S* » est le COD. Cette phrase signifie : elle a toujours **soigné** elle –même avec les plantes.

2.1.10. Le pronom réfléchi est COI ou datif : deux formes

Un verbe tel que *s'accorder*, en revanche est une variante de *accorder* à quelqu'un. Le pronom réfléchi n'est pas COD du verbe mais COI ou COS. Le participe passé ne s'accorde pas avec le pronom « s ».

2. *Elles se sont accordé deux mois de vacances.*

Cette phrase signifie non seulement que, elles ont accordé à elles-mêmes deux mois de vacances. Si le verbe reçoit un COD et ce COD est placé avant le verbe, le participe passé s'accorde avec ce COD.

2.1.11. Le participe passé d'une forme pronominale dont le pronom ne peut pas être analysable

Lorsque le pronom réfléchi ne peut être analysé et ne reçoit aucun COD, en conséquence aucune fonction, dans ce cas, le participe passé s'accorde avec le sujet.

2. *Elle s'est souvenue.*

Certains verbes comme *se rire, se plaire, se déplaire et se complaire*, ont le participe passé invariable quelque soit le sens de la forme pronominale.

Ainsi bien que le pronom du verbe *se plaire* soit inanalysable quand ce verbe signifie prendre plaisir à. Le participe passé ne s'accorde pas.

3. *Elle s'est plu à ignorer sa présence.*

2.1.12. Le participe passé suivi d'un infinitif

Généralement, le participe passé d'un verbe suivi d'un infinitif est invariable. Mais il existe de cas particuliers. Lorsque COD qui précède peut être un COD, mais non de la forme verbale composée avec ce participe mais celui de l'infinitif seul.

2. *La veste qu'il a voulu acheter était trop grande pour lui.* Le pronom *qu'*est COD, non de ce voulu mais de l'infinitif « acheter ».

Exception : lorsque le COD est le COD de la forme verbale composée, le participe passé s'accorde avec le COD.

J'ai téléphoné à maman et je l'ai remerciée d'avoir pensé à nous. Dans ce cas, le COD *L'* représentant *maman* est le COD de *l'ai remerciée*. Le participe passé *remerciée* est accordé avec le COD placé avant lui.

Au terme de ce chapitre, nous retenons que le participe passé est une forme verbale qui a été conjuguée à un temps composé et qui peut prendre la forme d'un adjectif, servant à décrire un nom, un pronom et à indiquer une action ou un état qui a été réalisé ou qui est terminé. Il

est marqué par ses différentes formes. Il s'accorde en genre et en nombre lorsqu'il est employé avec l'auxiliaire être, tandis qu'employé avec l'auxiliaire avoir, il s'accorde lorsque le COD est placé avant le verbe et ainsi figure des cas particuliers

Il est judicieux de mentionner que le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec un sujet masculin singulier, un sujet féminin singulier, et avec les pronoms sujets. Dans le cas d'un sujet collectif, le participe passé s'accorde au masculin singulier.

Pour les verbes pronominaux, le participe passé se conjugue avec l'auxiliaire être en genre et nombre avec le sujet.

**DEUXIÈME PARTIE :
ANALYSE DES OBSERVABLES ET PROPOSITIONS
DIDACTIQUES**

La maîtrise et la pratique de la langue française repose sur la connaissance de la grammaire. C'est-à-dire enseigner les règles de la grammaire aux élèves pour leur permettre de bien écrire et de bien parler. L'objectif visé dans cette deuxième section est de ressortir et analyser les erreurs obtenues dans les copies de nos enquêtés. Il s'agit pour nous de dépouiller notre corpus et envisager des solutions didactiques et pédagogiques pouvant endiguer les difficultés décelées.

CHAPITRE 3 : ANALYSE DES OBSERVABLES

Ce chapitre titré *analyse des observables* a pour objectif de décrire les types d'erreurs et analyser les résultats obtenus auprès des élèves de troisième du Lycée Maldom Bada Abbas

au Tchad. Nous avons en effet un effectif de 146 élèves qui ont composé. Ces élèves seront indiqués par les numéros des copies (0-146).

En dépouillant notre corpus, nous avons pu détecter deux types d'erreurs :

- *L'accord du participe passé avec l'auxiliaire être qui s'accorde en genre et en nombre avec son sujet.*
- *L'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir qui s'accorde en genre et en nombre, si et seulement si le COD est placé avant le verbe.*

3.1. La description des erreurs liées à l'accord du participe passé avec l'auxiliaire être qui s'accorde en genre et en nombre avec son sujet.

On entend par description d'erreurs d'usage du participe passé comme étant l'analyse détaillée de la façon dont le participe passé est utilisé chez les élèves.

Selon la grammaire du *Bon Usage*, le participe passé employé avec l'auxiliaire être, s'accorde en genre et en nombre avec son sujet. Les copies ayant des erreurs seront notées de (0-146).

- 1- Elle est **allé** au marché. « **allé** » (copies 2,4,5,9,13,22,24,27,33,36,42,47,51,60,63,89,93,1,3,4,7,11,15,23,29,35,37,40,43,78,81,87,93,95,100,142,111,121,133,134,145,120,137)
 - Elle **est allée** au marché.
- 2- Ils sont **parti** en vacances. « **parti** » (copies 1,3,4,7,11,15,23,29,35,37,40,43,78,81,87,93,100,142,111,121,133,134,145,120,137)
 - Ils **sont partis** en vacances.
- 3- *Nous sommes **arrivé** à l'heure. « **arrivé** » (copies 3,9,13,22,24,27,33,36,42,47,51,60,63,89,93,1,3,4,7,11,15,23,29,35,37,40,43,78,81,87,93,95,100,142,111,145)
 - Nous **sommes arrivés** à l'heure.
- 4- Elle est **tombé** dans les escaliers. « **tombé** » (copies,51,60,63,89,93,1,3,4,7,11,15,23,29,35,37,40,43,78,81,87,93,95,100,142,111,145,1,3,4,7,11,15,23,29,35,37,40,43,78,81,87,)
 - Elle **est tombée** dans les escaliers.
- 5- Les filles sont **arrivé** rapidement. « **arrivé** » (copies 1,3,4,7,11,15,23,29,35,37,40,43,78,63,89,93,1,3,4,7,11,15,23,29,35,37,40,43,78,81)
 - Les filles **sont arrivées** rapidement.
- 6- Elles sont **sortit** ensemble. « **sortit** » (copies 1,3,4,7,11,15,23,29,35,37,40,43,78,63,89,93,111,3,41,122,115,123,129,135,37,140,143,78,81,87,93,95,100)
 - Elles sont **sorties** ensemble.
- 7- Elle est **arrivé** en retard. « **arrivé** » (copies 63,89,93,111,3,41,122,115,123,129,135,37,140,143,78,81,7,40,43,78,81,87,93,95,100,142,111,145)
 - Elle **est arrivée** en retard.
- 8- La porte est **fermé**. « **fermé** » (copies 1,3,4,7,11,15,23,29,35,37,40,43,78,63,89,93,111,3,41,122)
 - La porte **est fermée**.

- 9- Nous sommes **resté** à la maison. « **resté** » (copies 2,4,5,9,13,22,24,27,33,36,42, 47,51,60,63,89,93,1,3,4,7,11,15,23,29,35,37,40,43,78,81,87,93,95,133)
- Nous **sommes restés** à la maison.
- 10- Les enfants sont **arrivé** au village. « **arrivé** » (copies 93,111,3,41,122,115,123 ,129,135,37,140,143,78,81,7,40,43,78,81,87,93,95,100,142,111,145)
- Les enfants **sont arrivés** au village.
- 11- Marie et Claire sont **allé** au cinéma. « **allé** » (copies 22,115,123,129,135,37,1 40,143,78,81,7,40,43,78,81,87,93,95,100,142,111,145)
- Marie et Claire **sont allées** au cinéma.
- 12- Ils sont **arrivé** en même temps. « **arrivé** » (copies (2,4,5,9,13,22,24,27,33, 36,42,47,51,60,63,89,93,11,13,4,7,111,115,123,29,35,37,40,43,78,81,87,93,1191,15,1 00,143)
- Ils **sont arrivés** en même temps.
- 13- Elle est **resté** à la maison. « **resté** » (copies 24,27,33,36,42,47,51,60,63 ,89,93,11,13,42,4,5,9,13,22,,7,111,115,123,29,35,37,40,43,78,81,138)
- Elle **est restée** à la maison.
- 14- Nous sommes **parti** très tôt. « **parti** » (copies 11,13,42,4,5,9,13,22,,7,111 ,115,123,29,35,37,40,43,78,81,13,115,123,129,135,37,140,143,78,81,7,40,43,78,81,87 ,93,95,100,142,111,145)
- Nous **sommes partis** très tôt.
- 15- L'équipe est **motivé** pour le match. « **motivé** » (copies 3,42,4,5,9,13,22,,7,111, 115,123,29,35,37,40,43,78,81,13,115,123,129,135,37,140,1,78,81,7,40,43,78,81,87,93 ,95,100,142,111,145)
- L'équipe **est motivée** pour le match.
- 16- Elles sont **venu** avec des amis. « **venu** » (copies 4,5,9,13,22,,7,111, 115,123,29,35,37,40,43,78,81,13,115,123,129)
- Elles **sont venues** avec des amis.
- 17- Les feuilles sont **tombé** des arbres. « **tombé** » (copies 13,22,,7,111,115,123,29,35, 37,40,43,78,81,13,115,123,129,135,37,140,1,78,81,7,40,43,78,81,87,93,95,100,142)
- Les feuilles **sont tombées** des arbres.
- 18- Ils sont **resté** en arrière. « **resté** » (copies 13,22,,7,111,115,123, 29,35,37,40, 43,78,81,13,115,123,129,135,37,140,1,78,81,7,40,43,78,81,87,93,95,100,142)

- Ils **sont restés** en arrière.

19- La maison est **vendu**. « **vendu** » (copies 1,22,,7,111,115,123,29, 35,37,40, 43,78,81,13,115,123,129,135,37,144)

- La maison **est vendue**.

20- Nous sommes **parti** à l'aube. « **parti** » (copies 2,17,111,115,13,129,35,137, 40,43,78,81,13,115,123,129,135,37,140,1,8,81,7,40,43,78,81,87,93,105,103,143)

- Nous **sommes partis** à l'aube.

21- Les fleurs sont **arrivé** au mariage. « **arrivé** » (copies 111,115,13,129,35,137, 40,43,78,81,13,115,123,129,135,37,140)

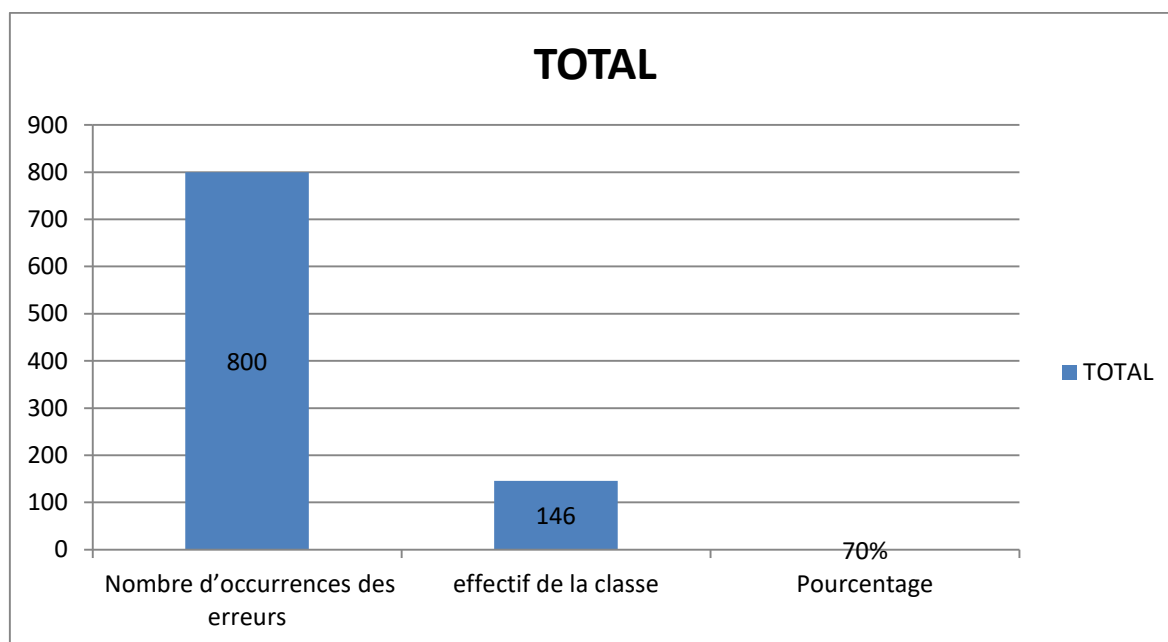
- Les fleurs **sont arrivées** au mariage.

22- Elle est **tombé** amoureuse. « **tombé** » (copies 8, 81,13,115,123,129,135, 37,140,1,8,81,7,40,43,78,81,87,93,105,103,143)

- Elle **est tombée** amoureuse.

Tableau de pourcentage d'erreurs 1

	Nombre d'occurrences des erreurs	effectif de la classe	Pourcentage
TOTAL	800	146	70%



Histogramme de tableau 1 : représentation graphique d'erreurs liées à l'accord du participe qui s'accorde en genre en nombre avec le sujet.

Sur un nombre considérable de 146 copies (élèves), nous avons relevé 800 occurrences d'usage erroné de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être qui s'accorde en genre et en nombre avec son sujet. Ce qui montre que 70% d'élèves commettent des erreurs liées à l'accord du participe passé qui s'accorde en genre et nombre avec son sujet.

3.2. Description des erreurs d'accord du participe passé employé avec auxiliaire avoir qui s'accorde en genre et en nombre avec le COD placé avant le verbe

Selon la grammaire du *Bon Usage*, le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir ne s'accorde pas en genre et en nombre avec le sujet. Cependant, il s'accorde avec le COD quand celui-ci est placé avant le verbe. Dans les copies des élèves, nous avons détecté plusieurs erreurs d'emploi. Les copies ayant des erreurs seront notées de (0-146).

23- *Elle a **prise** le livre. « **prise** » (copies 2, 3,5,7,9,14,19, 2,3,25,27,32,35,39,47,49,50,52,55,64,68.73,75,80,83,96.99.1,7,19,110,11.112,115,17, 19,20,25,219,130, 57,63,72,81.145,142,119)

- Elle a **pris** le livre.

24- *Elle a **vue** les enfants. « **vue** » (copies 3,25,27,32,35,39,47,49, 1,7,19,110,11, 112, 115,17,19,20,25,219,130 57,63,72,81.145)

- Elle a **vu** les enfants.

25- *Il a **écrite** une lettre. « **écrite** » (copies 1,7,19,110,11.112,115,17,19,20,25,219, ,32,35,39,47,49,50,52,55,64)

- Il a **écrit** une lettre.

26- *J'ai **acheter** des fleurs. « **acheter** » (copies 2,3,25,27,32,35,39, 47,49,50,52,55,64, 68.73,75,80,83,96.99.1,7,19,110,11.112,115,17,19,20,25,219,130)

- **J'ai acheté** des fleurs.

27- *Les livres que tu as **lu**. « **lu** » (copies 2,3,25,27,32,35,39,47,49,50,52,55,64,68.73, 75,80,83,96.99.1,7,19,110,11.112,115,17,19,20,25,219,134)

- Les livres que tu **as lus**.

28- *Elle a **prise** ses clés. « **prise** » (copies 12,3,25,27,132,35,39,47,49,50,52,55, 64,68. 73,75,80,83,96.99.1,7,19,110,111.112,115,117,119,120,125,219,130)

- Elle a **pris** ses clés.

29- *Nous avons **vus** la maison. « **vus** » (copies (12,3,25,27,32,35,39,47,49,50, 52,55, 64,68.73,75,80,83,96.99.1,7,19,110,11.112,115,17,19,20,25,219,138,145)

- Nous **avons vu** la maison.

30- *La robe que j'**ai porté**. « porté » (copies 1,2,35,39,4,7,49,50,52,55,6,4,68.73,
75,80,83,96.99.101,117,119,110,111.112,115,17,19,12140,145,143)

La robe que j'**ai portée**.

31- *Ils ont **terminés** le projet. « terminés » (copies 1,2,35,39,4,7,49,50,52,55,6,4,68.73,
75,80,83,96.99.101,117,119,110,111.112,115,17,19,12140,145,143)

- Ils **ont terminé** le projet.

32- *Les fleurs que j'ai **acheté**. « acheté » (copies 1,2,35,39,4,7,49,50,52,55,6,4,68.73,
75,80,83,96.99.101,117,119,110,111.112,115,17,19,12140,145,143)

- Les fleurs que j'**ai achetées**.

33- *Elle a **vue** son ami. « vue » (copies 1,2,35,39,4,7,49,50,52,55,6,4,68.73,75,
80,83,96.99.101,117,119,110,111.112,115,17,19,12140,142,145)

- Elle **a vu** son ami.

34- *Les devoirs que j'ai **fait**. « fait » (copies 1,2,35,39,4,7,49,50,52,55,6,4,68.73,75,
80,83,96.99.101,117,119,110,111.112,115,17,19,12140,144,143)

- Les devoirs que j'**ai faits**.

35- *Les chansons que tu as **entendu**. « entendu » (copies 1,2,35,39,4,7,49,50,52,55,
6,4,68.73,75,80,83,96.99.101,117,119,110,111.112,115,17,19,12140,145,143)

- Les chansons que tu **as entendues**.

36- *Ils ont **regardés** le film. « regardés » (copies 1,2,35,39,4,7,49,50,52,55,6,4,68.
73,75,80,83,96.99.101,117,119,110,111.112,115,17,19,12140,145,143)

- Ils **ont regardé** le film.

37- Les maisons que nous avons **visité**. « visité » (copies 1, 2, 35,39,4,7,49,50,52,55,
6,4,68.73,75,80,83,96.99.101,117,119,110,111.112,115,17,19,12140,145,143)

- Les maisons que nous **avons visitées**.

38- *Elle a **trouvé** ses lunettes. « trouvée » (copies 35,39,4,7,49,50,52,55,6,4,68.73,
75,80,83,96.99.101,117,119,110,111.112,115,17,19,12140)

- Elle **a trouvé** ses lunettes.

39- *J'ai **mangée** la tarte. « mangée » (copies 35,39,4,7,49,50,52,55,6,4,68.73,
75,80,83,96.99.101,117,119,110,111.112,115,17,19,12140)

- J'**ai mangé** la tarte.

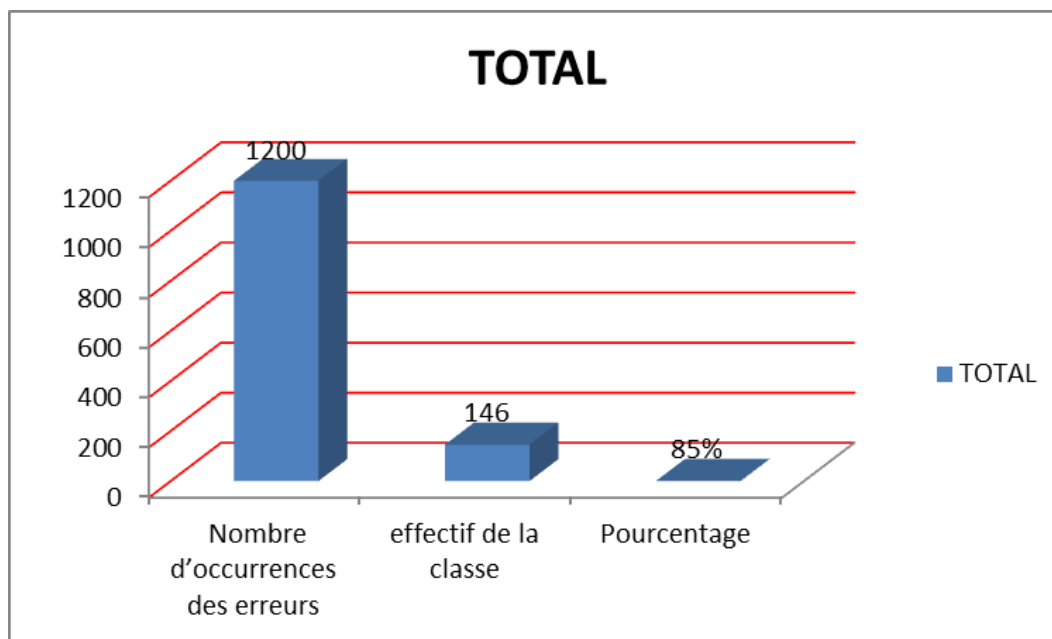
40- *Elle a **cassée** le vase. « cassée » (copies 1,2,35,39,4,7,49,50,52,55,6,4,68.
73,75,80,83,96.99.101,117,119,110,111.112,115,17,19,12140,145)

- Elle **a cassé** le vase.

- 41- *Les fruits que j'ai **mangé**. « **mangé** » (copies 2,35,39,47,49,50,52,55,6,4, 68.73,75,80,83,96.99.1,17,119,110,111.112,115,17,19,120,135)
- Les fruits que j'ai **mangés**.
- 42- *J'ai **vue** la montagne. « **vue** » (Copies 2,35,39,47,49,50,52,55,6,4,68.73, 75,80,83,96.99.1,17,119,110,111.112,115,17,19,120,135)
- J'ai **vu** la montagne.
- 43- *Les enfants que j'ai **vu**. « **vu** » (copies 1,2,3,25,22,35,39,47,49,50,52,55,6,4, 68.73,75,80,83,96.99.1,17,119,110,111.112,115,17,19,120,135)
- Les enfants que j'ai **vus**.
- 44- Ils ont **prises** leurs responsabilités. « **prises** » (copies 1,2,3,25,22,35,39,47,49, 50,52,55,64,68.73,75,80,83,96.99.1,7,9,10,11.112,115,17,19,20,125,144,143)
- Ils **ont pris** leurs responsabilités.
- 45- *La chanson que tu as **chanté**. « **chanté** » (copies 1,2,3,25,22,35,39,47,49,50,52, 55,64,68.73,75,80,83,96.99.1,7,9,10,11.112,115,17,19,20,125,2,140)
- La chanson que tu **as chantée**.
- 46- *J'ai écrit un message. « **écrit** » (copies 1,2,3,25,22,35,39,47,49,50, 52,55,64, 68.73,75,80,83,96.99.1,7,9,10,11.112,115,17,19,20,125)
- J'ai **écrit** un message.
- 47- *Les lettres que vous avez **reçu**. « **reçu** » (copies ,2,3,25,22,35,39,47,49,50,52,55,64, 68.73,75,80,83,96.99.1,7,9,10,11.112,115,17,19,20,125,2,140)
- Les lettres que vous **avez reçues**.

Tableau de pourcentage d'erreurs 2

	Nombre d'occurrences des erreurs	effectif de la classe	Pourcentage
TOTAL	1200	146	85%

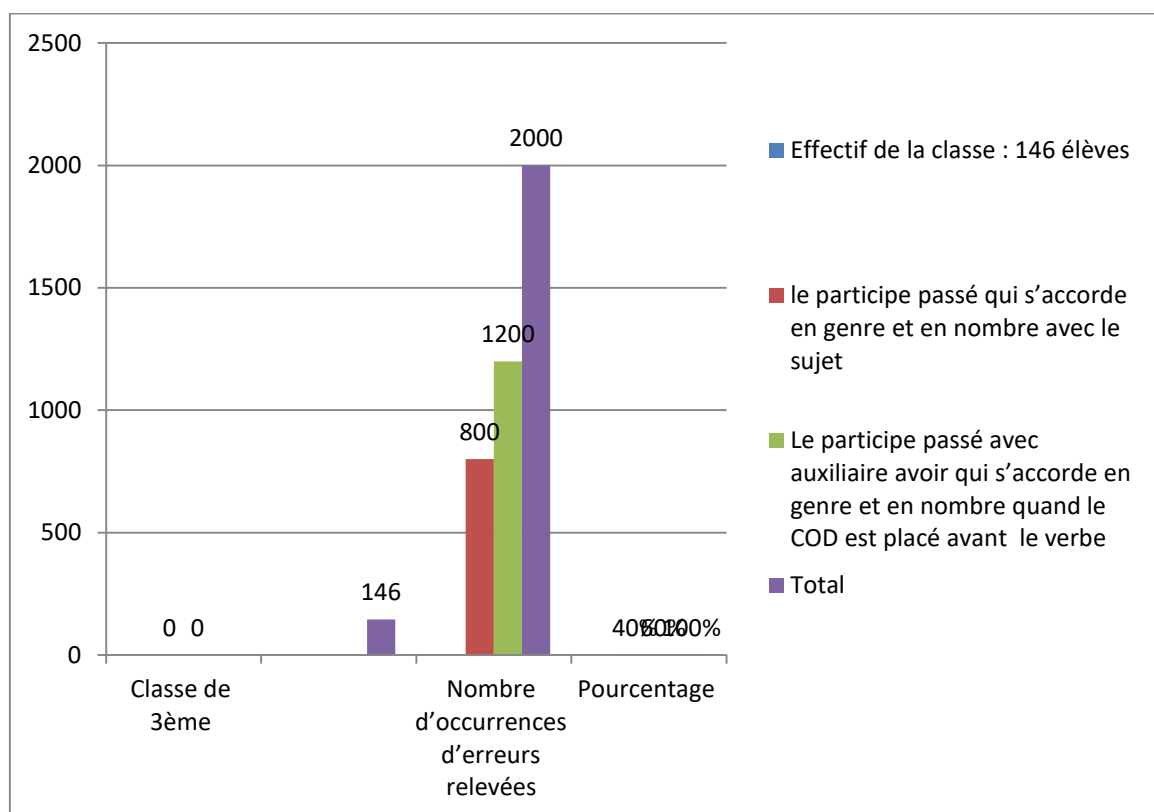


Histogramme de tableau 2: l'accord du participe passé employé avec auxiliaire avoir qui s'accorde en genre et en nombre avec le COD placé avant le verbe.

En résumé, nous constatons que 85% des élèves de 3^e ne maîtrisent pas l'accord du participe passé employé avec auxiliaire avoir qui s'accorde en genre et en nombre avec le COD placé avant le verbe. Ce qui se résume à 1200 occurrences relevées.

Tableau 3 : Récapitulatif général des types d'erreurs

	Classe de 3 ^{ème}	Nombre d'occurrences d'erreurs relevées	Pourcentage
Effectif de la classe : 146 élèves			
le participe passé qui s'accorde en genre et en nombre avec le sujet	-	800	40%
Le participe passé avec auxiliaire avoir qui s'accorde en genre et en nombre quand le COD est placé avant le verbe	-	1200	60%
Total	146	2000	100%



Histogramme 3 : représentation graphique des différents types d'erreurs liées aux accords du participe passé.

En résumé, l'histogramme susmentionné, nous présente une vue générale des différentes erreurs relevées chez les élèves. Nous avons donc un effectif de 146 élèves représentés par 146 copies. Dans lesdites copies, nous avons relevé 2000 occurrences représentant la somme des erreurs décelées. De ce fait, nous avons obtenu 800 erreurs des apprenants sur l'usage du participe passé qui s'accorde en genre et en nombre avec son sujet. Soit un taux de 40% d'erreurs et 1200 occurrences d'erreurs liées à l'usage du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir qui s'accorde en genre et en nombre quand le COD est placé avant le verbe. Soit un taux de 60% d'erreurs. Nous observons à partir de ses données que les élèves de 3^e effectuent plus d'erreurs sur l'usage du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir qui s'accorde en genre et en nombre quand le COD est placé avant le verbe.

**CHAPITRE 4 : PROPOSITIONS DIDACTIQUES
ET PÉDAGOGIQUES**

Notre recherche s'adosse sur l'hypothèse selon laquelle la complexité des règles grammaticales, précisément celles de l'accord du participe passé chez les apprenants peut être à l'origine du phénomène de mésusage de l'emploi du participe passé. À la lumière des théories convoquées, ce chapitre se fixe un objectif de faire une présentation des causes liées aux erreurs d'usage détectées, une discussion sur les résultats, aux limites rencontrées et à la présentation des solutions didactiques et pédagogiques pour réguler les erreurs retenues.

4.1. Causes

On entend par causes, l'ensemble des fléaux qui favorisent et provoquent les erreurs chez les apprenants. Comme causes, nous avons le manuel scolaire de français au programme de 3^{ème} au Tchad, politiques d'enseignement et pédagogiques.

4.1.1. Le manuel scolaire de français au programme de 3^{ème} au Tchad

Quelles sont les insuffisances observées dans le manuel au programme scolaire de français de la classe de 3^{ème} au Tchad ? De ce fait, nous avons pu constater que le livre au programme de français de 3^{ème} ne traite pas suffisamment de la notion du participe passé. Cette insuffisance nécessite un processus d'amélioration pour une bonne maîtrise de l'accord du participe passé à l'écrit.

Le participe passé comme illustré dans la première partie de notre travail, est un mode verbal dont le verbe est conjugué avec l'auxiliaire avoir ou être pour former un temps composé du verbe. Cependant, d'autres aspects de la langue française tels que la maîtrise rédactionnelle des textes narratifs, argumentatifs, descriptifs, et l'étude des expressions écrites (la narration : schéma des actants), et expressions orales (compte rendu oral) sont fortement illustrées par ce mode verbale.

Le livre au programme en classe de 3^{ème} est *La grammaire du français* collection IPAM ; il est paru aux éditions EDICEF en 1991. Ce dernier aborde le participe passé dans la partie nommée « Grammaire » précisément dans « *Le verbe* » (point 27 :181). L'accord du participe passé est cité dans le point 30 de la page 204.

À part cette mention, rien n'est plus densément spécifié relativement à leurs usages. Quant aux exercices d'application, les argumentaires syntaxiques et sémantiques ne sont pas suffisamment pris en compte. Comme l'illustre les images ci-dessous.

TABLE DES MATIÈRES

L'alphabet phonétique international (API) 2
 Avant-propos 3

La communication

1 Langue et communication 5
 2 La langue orale 12
 3 La langue écrite 17
 4 La syllabe orale - la syllabe écrite 22
 5 L'ordre des mots 25
 6 Les types de phrases - 1 (Les types obligatoires) 31
 7 Les types de phrases - 2 (Les types facultatifs) 37
 RÉVISIONS I (grammaire, orthographe, conjugaison, vocabulaire, casse-éte) 41
 JEUX DE MOTS - JEUX DE LOGIQUE I 46

Les fonctions dans la phrase

8 La phrase et ses constituants 47
 9 Le sujet et le complément d'agent 53
 10 Le complément d'objet direct - Le complément d'objet indirect 61
 11 L'attribut du sujet - L'attribut du COD 70
 12 Les compléments circonstanciels 78
 RÉVISIONS II (grammaire, orthographe, conjugaison, vocabulaire, casse-éte) 85
 JEUX DE MOTS - JEUX DE LOGIQUE II 89

Les constituants du groupe nominal

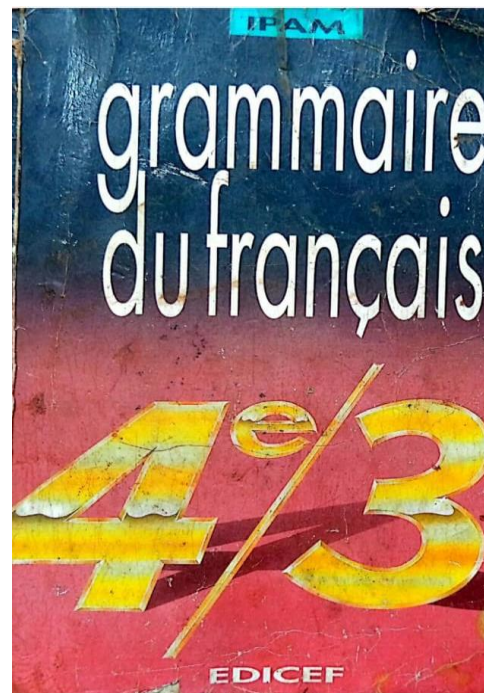
13 Le groupe nominal - Le nom 90
 14 Les marques du genre et du nombre (nom et adjectif qualificatif) 96
 15 Les déterminants 103
 16 L'adjectif qualificatif 111
 17 Le complément du nom 118
 18 L'apposition 122
 19 Les pronoms - 1 (personnels, possessifs, démonstratifs) 127
 20 Les pronoms - 2 (relatifs, interrogatifs, indéfinis) 134
 RÉVISIONS III (grammaire, orthographe, conjugaison, vocabulaire, casse-éte) 140
 JEUX DE MOTS - JEUX DE LOGIQUE III 144

La phrase complexe

21 La phrase simple - La phrase complexe 145
 22 La proposition subordonnée relative 151
 23 La proposition subordonnée complétive 155
 24 La proposition subordonnée circonstancielle 160
 25 Les différentes propositions subordonnées circonstancielle 163
 26 Le mode dans les subordonnées circonstancielle 172
 RÉVISIONS IV (grammaire, orthographe, conjugaison, vocabulaire, casse-éte) 176
 JEUX DE MOTS - JEUX DE LOGIQUE IV 180

Le verbe

27 Le verbe 181
 28 Conjugaison des temps de l'indicatif 188
 29 L'emploi des temps de l'indicatif 194
 30 L'accord du participe passé 204
 31 Le conditionnel - Formes en -rais 209



Cours et exercices sur l'accord du participe passé.

B. Cas particuliers

- Le participe passé reste évidemment **invariable** lorsque le COD est le pronom neutre le (l') :
 De petits singes sont nés : nous le lui avons annoncé (nous l'avons constaté).
- Lorsque le complément est le pronom adverbial en, le participe passé reste en principe **invariable**, quelle que soit la fonction de en :
 J'en ai ramassé des mangues → J'en ai ramassé (COD).
- Le participe passé des verbes impersonnels et des verbes employés comme semi-auxiliaires est toujours **invariable** :
 Quelles démarches il a fallu ! Les singes que nous avons dû quitter...

3. Cas des verbes pronominaux

Bien que toujours conjugués avec l'auxiliaire être, les participes passés des verbes pronominaux suivent :

- tantôt les règles d'accord des participes passés conjugués avec être, lorsque le pronom réfléchi se ne peut s'analyser indépendamment du verbe. Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe :
 - Lorsqu'il s'agit de verbes essentiellement pronominaux : soit que le verbe n'existe qu'à la forme pronominale :
 Elle s'est souvenue de l'endroit. (Elle s'est souvenue d'elle-même...)
- ou que le verbe change de sens en devenant pronominal :
 Ils se sont aperçus de la ruse. (Ils ont aperçu eux-même de la ruse).
- Lorsqu'il s'agit de verbes pronominaux de sens passif :
 Ces jouets se sont vendus très vite. (Ces jouets ont été vendus...)

• tantôt les règles d'accord des participes passés conjugués avec avoir, lorsque le pronom réfléchi se peut être analysé séparément. Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le COD s'il est placé avant le verbe.

C'est le cas des verbes pronominaux de sens réfléchi ou réciproque.

- Le participe passé s'accorde avec le pronom réfléchi s'il est COD :
 Elle s' est pointée. Elles se sont comprises.
 COD COD
 avec un autre COD placé avant le verbe, le pronom réfléchi n'étant pas COD :
 Les fleurs qu' il s'est pointées sur le visage. Il se les est pointées ...
 COD COD
 - Le participe passé reste invariable
 Lorsque le pronom réfléchi n'est pas COD, et qu'il n'y a pas de COD :
 Les correspondantes se sont écrit (à elles) souvent.

Lorsque le pronom réfléchi n'est pas COD, et qu'il y a un COD placé après le verbe :
 Elle s'est point les mains .
 COD

L'accord du participe passé 205

30
L'accord du participe passé

OBSERVATION

- Reliez les verbes conjugués à un temps composé. Elles quel est ce temps.
- Avec quel auxiliaire est conjugué chacun de ces verbes ? Justifiez l'accord, ou l'absence d'accord, du participe passé.

REMARQUE

Lorsque le sujet du verbe est masculin ou neutre, le participe passé s'accorde au masculin pluriel. Vous êtes restés(e)s tard. Vous êtes restés(e)s tard. (vous-même)

1. L'accord du participe passé conjugué avec être

Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe :
 Ces singes sont apprivoisés / Ont été apprivoisés.

Lorsque le verbe a plusieurs sujets de genres différents, le participe passé ne s'accorde qu'en nombre : l'accord se fait donc au masculin pluriel.
 Mon frère et ma sœur sont allés les voir.

2. L'accord du participe passé conjugué avec avoir

A. Règle générale

Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le COD, si celui-ci est placé avant le verbe :
 Les singes qu'ils ont apprivoisés... Quels noms as-tu choisis ?

Le participe passé est invariable quand le COD est placé après le verbe, ou quand le verbe n'a pas de COD (verbes transitifs indirects, verbes intransitifs) :
 Il a vu les singes. Elles ont beaucoup marché.

204 L'accord du participe passé

Nous notons qu'il figure l'insuffisance des règles et le manque d'exploitation des cas particuliers dans les manuels scolaires au programme. Ceci peut justifier les erreurs observées dans les copies des élèves interrogés. Au vu des résultats observés plus haut, en termes de pourcentage, il serait nécessaire que l'on puisse étoffer le manuel relativement à l'apprentissage fondamental de l'usage du participe passé, un mode verbal essentiel à l'écrit. Au-delà du manuel scolaire, ne pouvons-nous pas interroger les méthodes d'enseignements ? Ainsi, ne pouvons-nous pas proposer une méthode didactique qui pourrait permettre de compenser les insuffisances observées dans le manuel scolaires ?

4.2. La méthode d'enseignement

Depuis plusieurs années, le système d'enseignement du Tchad utilise l'approche par objectif (APO), une approche qui est l'objet de beaucoup de limites et de failles au niveau de l'apprentissage des leçons en grammaire. Qu'est-ce que l'approche par objectif ? Quels sont ses principes et quels sont ses limites dans l'enseignement ?

Il est important de noter que l'approche par objectif est une méthode pédagogique qui se concentre sur la définition claire des résultats d'apprentissage attendus. Elle a été développée principalement dans les années 1950 et 1960. Elle a été influencée par le béhaviorisme, qui privilégie les comportements observables et mesurables. Cette approche est particulièrement pertinente dans l'enseignement du français dans la mesure où, elle permet de structurer les leçons et d'évaluer les progrès des élèves de manière précise. L'approche par objectif est une conception pédagogique qui définit l'apprentissage comme un ensemble de comportements et de « *réponses observables et mesurable.* »

Par ailleurs, ses objectifs pédagogiques visent à renforcer la capacité cognitive de l'apprenant par rapport à ce que l'enseignant valorise. Au fur et à mesure que l'apprenant est exposé à des problèmes de plus en plus difficiles, il évolue dans le cours de manière progressive. Dans l'approche par objectif, l'enseignant progresse selon la compréhension et le niveau des apprenants.

En outre, elle permet de déterminer avec précision le résultat souhaité au terme d'un processus pédagogique inspiré du béhaviorisme. Ce modèle organise le cursus de formation en fonction d'épreuves caractérisées liées à l'évaluation sommative, qui vise à reconnaître les apprentissages.

La pédagogie par objectif utilise une taxonomie d'objectifs d'apprentissage pour structurer la planification des activités de formation et d'évaluation selon les désirs de l'enseignant. L'approche par objectif couvre les principes suivants :

L'approche par objectif a été créée aux États-Unis dans l'enseignement technique. Elle définit un but à atteindre et le décompose en sous-tâches et en compétences qui peuvent être employées pour l'accomplir.

Le béhaviorisme est le berceau théorique de la pédagogie par objectifs. En effet, l'approche par objectif examine et mesure les comportements observables et mesurables, en faisant abstraction de tout ce qui se passe dans la « boîte noire » du cerveau. Donc de tout ce qui se considère comme un comportement inconscient. En d'autres termes, ce qui est observé et mesuré est plus important que ce qui est vécu ou pensé. La pédagogie par objectif (PPO) repose sur trois principes clés :

- **Un objectif général**

L'objectif général se définit comme un énoncé d'intention pédagogique décrivant en termes de capacités de l'apprenant l'un des résultats escomptés d'une séquence d'apprentissage. En d'autres termes, l'objectif général présente les grandes orientations sur les apprentissages à réaliser dans le cours. On note que les verbes à l'infinitif sont utilisés dans un objectif général (*par exemple, comprendre, apprendre, développer, se maîtriser avec, acquérir, etc.*). L'objectif précise les connaissances à apprendre par les élèves.

- **Un objectif spécifique ou opérationnel**

L'objectif spécifique ou opérationnel décrit les apprentissages que les apprenants doivent acquérir à la fin d'une séance de cours, d'un module ou d'une unité d'apprentissage. Il découle de l'objectif général en amenant un degré de précision supérieure. Il décrit un comportement observable et mesurable et spécifie les critères de réussite ou de performance de l'objectif. De surcroît, on doit énoncer son contenu de la façon la moins équivoque possible. Cela signifie que la lecture et l'interprétation d'un objectif par des personnes différentes ne doivent pas donner lieu à des interprétations divergentes.

- **Un comportement observable**

Selon la plupart des concepteurs pédagogiques, des objectifs pédagogiques mesurables doivent être établis pour s'assurer que les apprenants les complètent. On utilise la taxonomie de Benjamin Bloom,(1956) pour mesurer le comportement souhaité. Par exemple,

« reconnaître » ou « classer ». Donc, il suffit d'ajouter des verbes pour décrire ce que nous voulons que les apprenants fassent.

Pédagogie par objectifs : exemple

- *L'élève sera capable de reconnaître en les nommant au moins 4 poissons parmi les dix représentés sur la feuille.*
- *L'élève sera capable de conjuguer un verbe du 1^{er} groupe au présent de l'indicatif.*

Les avantages de l'approche par objectifs

Le principal avantage de l'approche par objectif est qu'elle a permis de rendre les objectifs d'un programme de formation claire et explicite. Cette exigence facilite la démarche globale de planification pédagogique et se révèle essentielle à la cohérence interne des programmes qui sont élaborés, en favorisant la congruence entre les objectifs visés et les activités éducatives proposées. L'influence conjointe de l'approche par objectif et de la perspective docimologique a pour sa part apporté une incontestable rigueur à la démarche évaluative. Voici quelques avantages de cette approche :

- **Gestion de l'apprentissage :**

La gestion de l'apprentissage suggère un rôle plus actif de la part de l'élève. Les élèves peuvent utiliser les objectifs pour guider leurs efforts d'apprentissage — choisir le matériel approprié, lire de manière sélective, etc. On peut également utiliser les objectifs pour l'auto-évaluation, ce qui peut orienter les efforts de l'élève (*par exemple, sauter ou réviser*).

- **Planification de l'enseignement :**

Une fois que l'élève a développé des objectifs d'apprentissage pour un cours ou un module d'apprentissage, il peut devenir plus facile de séquencer l'enseignement, d'allouer du temps aux sujets, d'assembler le matériel et d'organiser le temps d'enseignement. Les objectifs d'apprentissage peuvent également servir de guide pour développer des activités d'apprentissage, qui peuvent engager les apprenants d'une manière qui correspond au résultat d'apprentissage souhaité. Par exemple, le travail en petit groupe, l'étude indépendante, le questionnement socratique, etc.

- **Amélioration de l'apprentissage :**

Si l'apprenant dispose d'un ensemble d'objectifs d'apprentissage qui fournit des informations sur le contenu à apprendre et la manière dont il devra démontrer ses connaissances

adéquates, il pourra faire des choix plus appropriés, quant aux méthodes d'étude et à l'importance du contenu.

- **Facilitation de l'évaluation :**

Les objectifs pédagogiques peuvent faciliter diverses formes d'évaluation, qui peuvent être formatives ou sommatives. Ils peuvent servir de base à la notation ou à la détermination des niveaux de réussite des élèves. Le but de l'évaluation formative est de recueillir des informations qui peuvent être utilisées par l'instructeur et les apprenants pour guider les améliorations dans le contexte de l'enseignement et de l'apprentissage en cours. En plus, l'objectif de l'évaluation sommative est de mesurer le niveau de réussite ou de compétence obtenu à la fin d'un cours ou d'un module d'enseignement. Cet objectif peut être atteint plus efficacement en comparant le travail de l'élève avec le ou les objectifs d'apprentissage.

- **Conception ou remaniement du programme d'études :**

Pour réviser le programme ou l'enseignement d'un cours particulier, les élèves peuvent commencer par les objectifs d'apprentissage de ce cours et/ou les résultats d'apprentissage du programme et travailler à rebours. On peut comparer les ensembles d'objectifs d'apprentissage d'un cours aux comportements d'entrée attendus pour le cours suivant dans la séquence. Les deux devraient s'imbriquer. Si ce n'est pas le cas, il est possible d'adapter le programme.

- **Production de nouvelles idées :**

Le processus de clarification des objectifs peut produire des changements majeurs chez ceux qui s'engagent dans cet effort. Par exemple, on dit que les instructeurs qui consacrent du temps à l'élaboration d'objectifs d'apprentissage acquièrent une meilleure compréhension de ce qu'est un objectif réalisable.

L'approche par objectif comporte plusieurs failles qui ralentissent le développement efficace et efficient des compétences des apprenants. Comme limite, nous pouvons dire que les objectifs d'apprentissage sont spécifiques à un cours d'instruction. Or, les compétences sont pertinentes pour les responsabilités professionnelles, les rôles et les capacités d'une personne. Elles permettent de vérifier qu'un apprenant a effectivement appris ce qui était prévu dans les objectifs d'apprentissage. Les objectifs d'apprentissage décrivent ce que l'apprenant devrait être en mesure d'atteindre à la fin d'une période d'apprentissage. C'est pourquoi les objectifs d'apprentissage doivent être spécifiques, mesurables et rédigés en termes de comportement. En bref, les objectifs disent ce que nous voulons que les apprenants sachent et les compétences

disent comment nous pouvons être certains qu'ils le savent. Il est donc important d'associer l'approche par objectif à l'approche par compétences pour une pédagogie répondant aux besoins des apprenants. Telle est la pensée qui fera l'objet de la suite de notre travail.

4.3. Suggestions

En observant les analyses précédentes, quelle est l'approche adéquate pour une maîtrise de l'usage de l'accord du participe passé ? Pour répondre à cette interrogation, nous avons trouvé important de proposer l'approche par compétences (APC) et interactionnelle (AI) (approche médiane) comme méthodes didactiques pouvant favoriser l'apprentissage du participe passé chez les apprenants dans le contexte scolaire du Tchad.

Dans le cadre de l'apprentissage de la grammaire (participe passé), il est primordial de déterminer l'approche la plus appropriée pour maîtriser l'usage du participe passé employé avec les auxiliaires « être » et « avoir ». Cette analyse se penchera sur l'approche par compétences (APC) ainsi que sur l'approche interactionnelle (AI), tout en proposant une synthèse des deux, en vue d'élaborer une approche médiane. Qu'est-ce que l'approche par compétences ? Comment fonctionne-t-elle ? Quel est son apport dans l'acquisition des connaissances en grammaire ?

Une compétence est la capacité d'appliquer ou d'utiliser un ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'habiletés connexes requises pour exécuter avec succès des fonctions de travail essentielles ou des tâches dans un cadre de travail défini. Les compétences servent souvent de base aux normes qui précisent le niveau de connaissances, d'aptitudes et de capacités requis pour réussir sur le lieu de travail, ainsi qu'aux critères de mesure potentiels pour évaluer l'acquisition des compétences. Les compétences définissent les aptitudes et les connaissances appliquées qui permettent aux personnes d'effectuer leur travail avec succès.

L'approche par compétences met l'accent sur le développement des aptitudes des apprenants, plutôt que sur une simple acquisition de connaissances théoriques. Son objectif est de préparer les individus à répondre efficacement à des situations professionnelles ou personnelles spécifiques, en mobilisant un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être. Comme le souligne P. Perrenoud (2002 : 20), « *L'approche par compétences consiste à fournir aux étudiants les moyens de mobiliser leurs connaissances, leurs capacités et leurs attitudes pour résoudre des problèmes complexes* ». Parmi ses principes fondamentaux, on peut identifier :

- **L'interdisciplinarité:** les compétences sont abordées de manière transversale, intégrant plusieurs disciplines.
- **L'évaluation par compétences :** l'évaluation repose sur la maîtrise des compétences visées, plutôt que sur des connaissances factuelles.
- **L'individualisation des apprentissages :** les apprenants avancent à leur propre rythme, à travers des méthodes pédagogiques variées.

Comme méthode didactique d'accompagnement, nous avons l'approche interactionnelle. Elle met en lumière l'importance de l'interaction entre l'enseignant et les apprenants, ainsi qu'entre les apprenants eux-mêmes, favorisant ainsi un climat d'échange et de collaboration. Comme l'affirme T. Dias (2014 : 32), cette approche « *renforce la place des interactions verbales, écrites et significatives dans l'apprentissage des leçons* ». Parmi ses méthodes, on trouve :

- **Le centrage sur l'apprenant :** l'enseignant accompagne les apprenants dans leur démarche, favorisant leur autonomie.
- **L'utilisation des supports variés :** les ressources pédagogiques sont diversifiées pour rendre l'apprentissage ludique et interactif.
- **La co-construction des savoirs :** les apprenants sont encouragés à échanger et à construire ensemble des connaissances, enrichissant ainsi leurs perspectives.

Il est important de noter que la combinaison de ses deux approches est notre proposition. En effet, pour un apprentissage efficace et efficient de l'accord du participe passé, l'on suggère la liaison entre les deux approches. De ce fait, les deux approches visent à développer les compétences des apprenants, mais elles se distinguent par leurs objectifs et leurs méthodes

- **Objectifs :**
 - APC : développement des compétences spécifiques nécessaires à la réussite dans un domaine déterminé.
 - AI : développement des compétences langagières par l'interaction et la communication.
 -
- **Méthodes d'évaluation :**
 - APC : l'évaluation des compétences acquises s'effectue par le biais d'évaluations formatives et sommatives. Sa méthode d'évaluation se concentrera sur la maîtrise

des fondamentaux théoriques ainsi que sur des travaux pratiques en groupe, afin de renforcer l'oralité sous la supervision continue de l'enseignant.

- AI : l'évaluation se concentre sur la capacité des apprenants à communiquer efficacement dans des contextes réels.

- **Apprentissage :**

APC : elle est centrée sur l'acquisition des compétences spécifiques. Son objectif est de cultiver un esprit de saine compétition et de motivation, en intégrant des jeux interactifs et des plateformes numériques. De surcroît, des supports de cours variés seront fournis pour une maîtrise approfondie des notions.

- AI : elle encourage l'interaction et la construction active des connaissances.

Par ailleurs, l'approche médiane que nous proposons vise à concilier les forces des deux approches. Elle cherche à développer les compétences des apprenants tout en favorisant l'interaction entre eux et avec les enseignants.

Pour finir, l'approche médiane constitue une voie prometteuse pour l'enseignement de l'accord du participe passé chez les élèves de la classe de 3^{ème} qui est considérée comme la classe de transition vers un nouveau cycle et d'orientation. En intégrant les atouts de l'APC et de l'AI, l'approche médiane permet de créer un environnement d'apprentissage enrichissant et adapté aux besoins des apprenants.

Dans le souci d'améliorer l'enseignement de la grammaire en général et l'accord du l participe passé en particulier chez les apprenants de la classe troisième au Tchad, nous pensons qu'il est impérieux d'étoffer le manuel scolaire de français au programme avec plus d'exercices de plusieurs types et ayant des consignes spécifiques. Nous proposons à la communauté scientifique des fiches d'exercices qui porteront sur les différents aspects du participe passé et l'enrichissement du cours.

Il est judicieux pour les élèves de reconnaître la place de l'accord du participe passé et à l'identifier au moment où il présente un pronom complément, des verbes pronominaux de sens réfléchi, de sens pronominal et du participe passé suivi d'un infinitif ou employé avec l'auxiliaire (avoir ou être).

Démarche pédagogique d'une fiche

Niveau : 3^{ème}.

Discipline : français.

Activité : grammaire.

Titre de leçon : l'enseignement du complément d'objet direct.

Support didactique : IPAM. P : 205

Matériels didactiques : tableau noir, la craie blanche.

Durée : 2h.

Objectif général : reconnaître le complément d'objet direct dans une phrase et donner sa classe grammaticale

Objectifs spécifiques :

- Situer la place du complément d'objet direct par rapport au verbe dans une phrase
- Décliner la classe grammaticale du complément d'objet direct
- Affecter les désinences qui conviennent au participe passé précédé d'un COD

Pré-requis : les élèves doivent être capables de reconnaître les constituants du groupe verbal et les verbes transitifs directs.

Activités d'enseignement (AE) /activité d'apprentissage (AA.)

Texte d'appui

- 1-les enfants étudient les leçons de grammaire.
- 2-Que boit-il ?
- 3- Quel nouveau salon il a acheté !
- 4-Il les a punis ce matin.
- 5-La robe qu'elle a achetée.
- 6-Les vacanciers aimeraient voyager.
- 7-Je désire qu'elle recouvre sa liberté.
- 8- Les mariés se demandent où sont passé les invités
- 9-Ma sœur sait ce qu'il décidera
- 10-J'attends l'eau gazouiller dans le ruisseau.

II- Questionnement

1. Trouver le COD dans les phrases ci-dessus en posant la question qui /quoi après le verbe.
2. Identifier dans les phrases ci-dessus le COD.
3. Indiquez sa place et sa classe grammaticale.
4. Observer au niveau de l'accord du participe passé.

III- Réponse.

❖ Posons la question qui /quoi après le verbe pour trouver le COD.

- 1- Les enfants étudient quoi?
- 2- IL boit quoi?
- 3- IL a acheté quoi?
- 4- IL a punis qui?
- 5- Elle a acheté quoi?
- 6- Les vacanciers aimeraient quoi?
- 7- Je désire quoi?
- 8- Les mariés se demandent quoi ?
- 9- Ma sœur sait quoi?
- 10- J'attends quoi?

❖ **Identifions le COD dans les phrases ci-dessous.**

- 1- Les leçons de grammaire.
- 2- Que.

- 3- Quel.
- 4- Les.
- 5- Qu'
- 6- Voyager.
- 7- Où sont passés les invités
- 8- Qu'elle retrouve sa liberté.
- 9- Ce qu'il décidera.
- 10- L'eau gazouillée dans le ruisseau.

❖ **Trouvons sa place et sa classe grammaticale dans les phrases ci-dessous.**

- 1- Le COD placé après le verbe : il est un groupe nominal.
- 2- Le COD est placé avant le verbe : il est un pronom interrogatif.
- 3- Le COD placé avant le verbe : il est un pronom interrogatif.
- 4- Le COD placé avant le verbe : il est un pronom personnel complément.
- 5- Le COD placé avant le verbe : il est un pronom relatif.
- 6- Le COD placé après le verbe : il est une proposition subordonnée complétive infinitive
- 7- Le COD placé après le verbe : il est une interrogation directe.
- 8- Le COD placé après le verbe : il est une proposition complétive.
- 9- Le COD placé après le verbe : il est une proposition subordonnée relative indéfinie
- 10- Le COD placé après le verbe : est une proposition subordonnée infinitive.

Nous constatons que le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir s'accorde avec le COD. Lorsque celui-ci est placé avant le verbe.

FORMALISATION

Le COD est un constituant du groupe verbal. IL est un élément de la phrase minimale qui est, le plus souvent mis comme COD lorsqu'il se place après le verbe (les enfants étudient les leçons de grammaire). Toutefois, il y a des situations où nous le trouvons placé avant le verbe. Dans la phrase interrogative : 2 que boit-il ?

Dans la phrase exclamative : 3 quel nouveau salon il a acheté !

Le COD peut- être:

- ✓ Un groupe nominal (1)
- ✓ Un pronom relatif (5)

- ✓ un pronom interrogatif (2 et 3)
- ✓ Un pronom complément (4)
- ✓ Un verbe à l'infinif (6)
- ✓ Une interrogation directe(7)
- ✓ Une complétive(8)
- ✓ Une proposition subordonnée indéfinie. (9)
- ✓ Une proposition subordonnée infinitive

Exercice d'application.

Identifier le COD dans les phrases ci-dessous et puis le remplacer si possible par le pronom aux accords des COD placé avant le verbe.

1. Vous trouverez l'exercice abordable –vous le trouverez abordable.
2. Maman a acheté une jolie robe –la robe que maman a achetée est jolie.
3. Julie nettoie la cuisine –Julie la nettoie.

Exercice de prolongement.

Exo1. Terminer chaque phrase ci-dessous puis en ajoutant le COD.

1. Nos amis ont vécu.....
2. Cet enfant désire.....
3. Il ne sait pas.....
4.observe-t-elle.
5.enviez-vous ?
6. l'orage a déraciné.....
7. Les policierstabassé.

Pour résoudre les insuffisances relevées dans les contenus de cours sur le participe passé, il serait judicieux d'enrichir les contenus didactiques d'enseignement pédagogique suivants.

FICHE 2

Séquence1 : l'accord du participe passé employé avec auxiliaire avoir.

Discipline : Français.

Activité : orthographe : l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir.

Niveau : 3ème.

Durée : 2h

Support didactique : IPAM.P. 204

Objectif général : Acquérir les connaissances théoriques et pratiques de la notion d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir.

Objectif spécifique : Ce cours a pour objectif particulier d'amener les élèves de troisième à :

- Appliquer les règles d'accord du participe passé employé avec auxiliaire avoir,
- Identifier les cas invariables du participe passé employé avec auxiliaire avoir.

Objectifs finaux ou terminaux :

À la fin de cette leçon, les élèves de troisième doivent être capables de :

- Maîtriser la notion d'accord du participe passé,
- Manipuler un certain nombre d'exercice pour découvrir les nuances d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir et pouvoir accorder son participe passé ;
- Justifier leur emploi et expliquer les cas d'invariabilité.

Pré-requis : les élèves ayant assistés à la séance de cours sur la distinction entre participe présent et participe passé seront capables de nous rappeler les canaux.

Texte d'appuis.

- 1- Il a remporté un trophée Du festival du meilleur écrivain.
- 2- Papa et maman nous ont invités au restaurant ce soir .des mangues j'en ai sucé beaucoup.
- 3- Il a beaucoup venté au nord du Tchad.
- 4- Yvette lui a parlé, il devait voyager tôt ce soir, du moins je l'avais souhaité.
- 5- J'ai apprécié les fruits que tu m'as apportés.
- 6- Les choux que j'ai vus planter son de bonne qualité.
- 7- Les joueurs que j'ai vu jouer sont de nationalité tchadienne.
- 8- Voici toutes les affaires qu'elle n'a pu conserver.

QUESTIONS ET REPONSES.

1-identifions les participes passés dans les phrases et soulignés –les : **remporté, invités, venté, parlé, apprécié, souhaité, vu, apportés, pu, vus,**

2- relevons les auxiliaires qui sont précédés de ces participes passés : **a, ont, ai, a, a, avais, ai, as, ai, a.**

3-le constat fait entre les différents types d'accord des participes passés employés avec l'auxiliaire :

Plus le participe passé, employé avec l'auxiliaire :

- Participe passé employé avec l'auxiliaire avec avoir reste invariable.
- Le participe passé employé avec l'auxiliaire ne s'accorde jamais avec le sujet. Il reste invariable.

Exemple : il a remporté : sujet + pp.

.il est invariable quand le COD est placé après le verbe.

Exemple : il a remporté un trophée lors du festival du meilleur écrivain. Sujet +pp
COD.

Il reste invariable quand le verbe n'admet le COD(le verbe transitif direct et intransitif)

Exemple : Yvette lui a parlé : sujet +pp +COI.

- Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec complément d'objet direct avant le verbe.

Exemple : papa et maman nous ont invités au restaurant ce soir : COD +PP.

-Accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir lorsque le COD est placé avant le verbe.

Exemple : les joueurs que j'ai vus jouer sont de nationalité tchadienne : COD +
PP + infinitif.

Le cas de non accord du participe passé.

L'accord du participe passé présente différents cas :

Le cas du participe passé d'un verbe impersonnel employé avec auxiliaire avoir ne s'accorde pas avec le sujet.

Exemple : il a beaucoup **venté** au nord du Tchad en ce mois d'aout.

Le participe passé d'un verbe employé comme semi- auxiliaire avec l'auxiliaire avoir ne s'accorde pas avec le sujet, ni avec le COD, même si celui-ci est placé avant le verbe.

Exemple : voici toutes les affaires qu'elle n'a **pu** réserver.

Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir ne s'accorde pas avec le COD lorsque celui-ci est un pronom adverbial `` en``.

Exemple : des mangues que j'en ai **sucé** beaucoup.

Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir ne s'accorde pas lorsque celui-ci est un pronom neutre `` l' `` le ayant une valeur de `` cela``.

Exemple : il devrait voyager tôt ce soir, je l'avais **souhaité**.

Le participe passé suivi d'un verbe à l'infinitif et employé avec l'auxiliaire avoir ne s'accorde pas si le pronom placé avant le verbe est COD de l'infinitif .

Exemple : les choux que j'ai **vu** planter sont de bonne qualité.

Formalisation

Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir ne s'accorde jamais avec le sujet ni avec le COD placé après le verbe. Aussi il ne s'accorde pas avec le COD lorsque celui-ci est placé avant le verbe, est un pronom adverbial en « en » et un pronom « que » lorsque le verbe est employé comme semi-auxiliaire ou comme un verbe impersonnel .

Toutefois, il s'accorde avec le COD si et seulement si celui-ci est un verbe conjugué à l'infinitif.

NB : pour réaliser un bon accord du participe passé employé avec l'auxiliaire « avoir », il nécessite de reconnaître la place et la nature du COD. Placé avant le verbe, il nécessite de voir si le pronom neutre ou pronom complément (l', le), le pronom adverbial (en) ou encore pronom relatif (que), représente un COD. Il arrive de fois que le pronom complément « l' » représente l'idée de la proposition précédente, que le pronom relatif « que » joue le rôle de complément circonstanciel.

L'ENSEIGNEMENT SUR L'ACCORD DU PARTICIPE DES VERBES

PRONOMINAUX

Séquence 2 : l'accord du participe passé des verbes pronominaux.

Niveau : 3eme.

Discipline : français

Activité : orthographe : l'accord du participe passé des verbes pronominaux.

Durée : 2h.

Matériels didactiques : tableau noir, la craie blanche et couleurs.

Support didactique : grammaire collection IPAM .p.205

Objectif général : le présent cours vise à acquérir aux apprenants de troisième des connaissances théoriques et pratiques de la notion d'accord du participe passé des verbes pronominaux.

Objectif spécifique :

- Acquérir les connaissances et pratiques de l'accord du participe passé.
- Appliquer les principes des règles d'accord des participes passés des verbes pronominaux.

Objectifs terminaux : à la fin de cette leçon, les élèves de troisième seront à mesure de :

- Maitriser et réciter les règles des accords des participes passés ;
- Manipuler certain des nombres d'exercices pour découvrir les rouages d'accord du participe passe de différentes règles d'accord,
- Accorder le participe des verbes essentiellement pronominaux, des verbes pronominaux réfléchis, expliquer le cas d'invariabilité.

Prérequis : ils savent accorder le participe passé employé avec l'auxiliaire *être* et *avoir*, reconnaissent les verbes pronominaux.

Présentation de l'accord du participe passé des verbes pronominaux.

Dans cette partie, nous abordons le participe passé des différents verbes pronominaux annoncés dans l'objectif général.

Texte d'appuis

- 1- Les filles se sont évanouies sur la plage.
- 2- Les enfants s'étaient rendu compte de leur erreur qu'ils demandèrent pardon à leurs parents.
- 3- Les filles se sont tressées tout le week-end.
- 4- Ils se sont envoyé des messages.

- 5- Les robes que je me suis achetées me vont parfaitement.
- 6- Elle s'est sentie rajeunir depuis qu'elle a commencé le massage.
- 7- Les lauréats se sont entendu féliciter par l'assistance.

Tableau de questionnement

QUESTIONS	REPOSES
Identifier et relever le participe passé dans chaque phrase.	Evanouies, rendu, tressées, achetées entendu, envoyé.
Ces participes passés s'emploient avec quel auxiliaire ?	Ils s'emploient avec l'auxiliaire être
Comment appelle –t-on le pronom qui précède chaque participe passé ?	Le pronom qui précède le participe passé est appelé le pronom réfléchi.
Quels sont les autres pronoms réfléchis que vous connaissez ?	Ils sont : me te nous vous s' t'
Comment appelle-t-on un verbe qui se conjugue avec un pronom réfléchi ?	C'est un verbe pronominal.
Qu'est-ce qu'un verbe pronominal ?	C'est un verbe qui se construit avec un pronom complément de la même personne que le sujet.
Observez le pronom « se » dans la première phrase et donnez sa fonction, déclinez le type de verbe pronominal dont il s'agit.	<u>Les filles se sont évanouies sur la plage</u> : le pronom réfléchi « se» n'a pas de fonction. car le verbe est conjugué sans ce pronom .c'est pourquoi on parle des verbes essentiellement pronominaux

<p>Pour trouver la fonction du pronom « se » posez après le verbe comme celui-ci était conjugué avec l'auxiliaire avoir. De quel type de fonction s'agit-elle ? comment l'action est- elle exercée par le sujet ? quel type de verbe pronominal ?</p>	<p>Question : elles ont tressé qui ? elles-mêmes. « Se » a pour fonction COD. Car le sujet exerce l'action lui-même. on parlera de verbe pronominal réfléchi.</p>
---	--

Pour trouver la fonction du pronom « se » posez après le verbe comme celui-ci était conjugué avec l’auxiliaire avoir. De quel type de fonction s’agit ? comment l’action est-elle exercée par le sujet ? quel type de verbe pronominal ?	Question : elles ont envoyé à qui ? B a envoyé à C. le pronom réfléchi se est COI. L’action est réciproque. il n’y a pas accord du participe passé.
Quel constat général pouvons-nous faire ?	Nous constatons que les pronoms des verbes essentiellement pronominaux et les verbes pronominaux passifs n’ont pas de fonction, tandis que les pronominales réciproques ont de fonction COD tantôt COI.

FORMALISATION

Les verbes essentiellement pronominaux réfléchis et pronominaux à sens passifs sont des verbes qui se construisent avec un pronom réfléchi sans verbe. Ils s’accordent en genre et en nombre avec le sujet .celui – ci fait partie intégrante du verbe. Tandis que les pronoms réfléchis des verbes pronominaux réciproques ont le complément d’objet direct (elles se sont tressées tout le week-end) ou complément d’objet indirect (ils se sont envoyé des messages).

Pour bien accorder le participe passé d’un verbe pronominal à sens réciproque et sens réfléchi à un temps composé, avec l’auxiliaire « être », le participe passe s’accorde avec le sujet qui exerce l’action tandis que l’auxiliaire avoir , le participe passé s’accorde avec le c COD placé avant le verbe . IL convient de rechercher : nous, vous, te s,’ me , m’ en posant la question quoi ,qui après le verbe.

EXERCICE.

Consigne : souligner le participe passé des verbes dans les phrases ci-dessous, indiquer le type de ces verbes pronominaux ? Donner la fonction du pronom réfléchi « se ».

1. Les cadeaux que les enfants se sont partagés proviennent de la fondation orphelinat.
2. Les vitrines se sont cassées soudainement.
3. Ferdinand et pierre ne se sont pas adressé la parole pendant la cérémonie.
4. Christian s’était joué de son ami.
5. Elle s’est sentie vieillir et s’est vu proposer une potion de rajeunissement.
6. T’es-tu souvenue de ton passé ? Posa –t-elle la question.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans notre étude intitulée *usage du participe passé chez les élèves de troisième du lycée Maldom Bada Abbas au Tchad : Analyse et propositions didactiques*, nous nous sommes fixé comme objectifs de clarifier, d'analyser et de proposer des solutions liées au mésusage du participe passé chez les élèves de 3^{ème}. Autrement dit, cette étude a mis en lumière les fautes commises par les élèves relativement à l'usage du participe passé ; elle a aussi déterminé les facteurs causaux desdites fautes, afin de proposer des solutions pour une éventuelle remédiation.

Il est important de rappeler que cette réflexion est partie d'un constat fait sur le mésusage de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être qui s'accorde en genre et en nombre avec son sujet et l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir qui s'accorde en genre et nombre, si et seulement si le COD est placé avant le verbe dans les copies des élèves identifiés.

Il s'est agi tout au long de ce travail de réexaminer la notion de participe passé avec l'appui de la théorie de dépendance de Tesnière (1959) comme cadre théorique principal relativement à la nécessité de la maîtrise du jeu d'interdépendance qui justifie la manifestation des accords normés en terme de genre et de nombre essentiels pour la justesse de la langue française. Cette théorie est complétée par la théorie des situations didactiques de G. Brousseau (1997). En particulier, pour les apprenants des langues étrangères ou du commun lot universel francophone en général, dans la mesure où leur bon usage favorise le bien écrire. Notons aussi que le participe passé joue un rôle grammatical important, car il sert à rendre le discours cohérent et sémantiquement correct.

Cependant, la complexité des règles qui régissent l'accord du participe passé est à l'origine des erreurs constatées chez les élèves de 3^{ème} dudit lycée. En d'autres termes, les apprenants ont éprouvé des difficultés à bien accorder les auxiliaires être et avoir dans un contexte phrastique donné. De cette hypothèse générale ont émergé trois hypothèses secondaires. H1 : La confusion des notions liées au verbe et son jeu d'interdépendance avec son ou ses participes passés a été l'une des causes liées aux fautes détectées. H2 : le manuel scolaire au programme en classe de 4^{ème} ne traite pas suffisamment de la notion de participe passé. De ce fait, seuls les manuels scolaires ne suffisent pas comme documents pédagogiques pour une bonne maîtrise des règles d'usage. H3 : Les politiques et pédagogies d'enseignement au Tchad participent aux différents problèmes constatés.

La problématique qui a sous-tendu cette étude était en rapport au mauvais usage de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être qui s'accorde en genre et en nombre

avec son sujet et l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir qui s'accorde en genre et nombre, si et seulement si le COD est placé avant le verbe chez lesdits élèves.

C'est ce qui a conduit aux questionnements ainsi déclinés : Quels sont les outils fondamentaux normatifs d'usage du participe passé en langue française ? Quelles peuvent être les moyens éventuels de remédiation au regard des confusions saisies dans leurs copies ? Les éléments de réponses aux interrogations suscitées se sont construits à partir du dépouillement de notre corpus.

Toutefois, pour répondre à ces questionnements, nous avons subdivisé notre travail ainsi qu'il suit : La première partie comporte deux chapitres et la seconde partie deux chapitres également.

Le premier chapitre : *approche théorique*, a posé le problème de la conception de l'accord du participe passé à travers les époques et les théoriciens, c'est-à-dire la revue de la littérature relative au sujet de notre travail. Les conceptions de Port Royal à nos jours.

Le deuxième chapitre était apparu sous le titre : *typologie d'accord du participe passé*. Dans ce chapitre, nous avons retracé et présenté les propriétés générales et spécifiques de l'accord du participe passé, c'est-à-dire les accords liés aux auxiliaires être et avoir, aux verbes pronominaux et aux mots invariables, Pour ne citer que ceux-ci.

Dans la même logique, le troisième chapitre était relatif à l' *analyse des observables*. Il nous a permis de montrer les erreurs d'usage du participe passé observées dans les copies des élèves et de les classer par types (les erreurs liées à l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être qui s'accorde en genre et en nombre avec son sujet et à l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir qui s'accorde en genre et nombre, si et seulement si le COD est placé avant le verbe). Dans ce chapitre, nous avons analysé tour à tour les fautes observées dans les copies des élèves de la classe choisie. En somme, nous pouvons dire relativement aux hypothèses élaborées que les élèves de 3^{ème} n'accordent pas correctement le participe passé employé avec l'auxiliaire être qui s'accorde en genre et en nombre avec son sujet et le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir qui s'accorde en genre et nombre, si et seulement si le COD est placé avant le verbe. Pour confirmer ou infirmer nos hypothèses et résoudre la préoccupation de cette étude, nous avons opté pour un corpus contenant des phrases dans lesquelles les élèves devaient accorder les différents participes passés employés avec les deux auxiliaires fondamentaux (être et avoir).

L'exploitation de notre corpus a permis de relever les erreurs suivantes liées l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être qui s'accorde en genre et en nombre avec son

sujet et à l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir qui s'accorde en genre et nombre, si et seulement si le COD est placé avant le verbe :

Parmi ces erreurs, nous avons 40% (800 occurrences) d'erreurs liées à l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être qui s'accorde en genre et en nombre avec son sujet et 60% (1200 occurrences) d'erreurs liées à l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir qui s'accorde en genre et nombre, si et seulement si le COD est placé avant le verbe

Ainsi, nous avons noté que les élèves commettent plus d'erreurs sur l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir qui s'accorde en genre et nombre, si et seulement si le COD est placé avant le verbe. Ce qui a permis alors de remettre en cause, les manuels scolaires de français au programme de la classe cible, en observant le contenu des exercices, sans oublier la refonde des méthodes didactiques et pédagogiques.

Le quatrième chapitre dont le titre est : *propositions didactiques et pédagogiques* a présenté les différentes propositions liées à l'amélioration du mésusage de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être qui s'accorde en genre et en nombre avec son sujet et à l'accord du participe passé qui s'accorde avec l'auxiliaire avoir en genre et nombre, si et seulement si le COD est placé avant le verbe observés dans les copies des élèves. Dans ce chapitre, nous avons suggéré un ensemble de solutions pouvant endiguer et limiter les difficultés d'usage détectées. Parmi ces solutions, nous avons proposé la refonde et l'ajout des exercices dans le programme de français en classe de 3^{ème} et l'approche médiane qui concilie l'approche par compétences (APC) et l'approche interactionnelle (AI) au détriment de l'approche par objectif utilisée. Par ailleurs, nous avons aussi proposé aussi l'insertion des exercices liés aux différents accords du participe passé. Nous soumettons cette réflexion à la communauté scientifique.

Au demeurant, l'originalité de ce mémoire réside en ceci qu'il peut être regardé comme un support de didactisation, dans l'optique d'une pédagogie en contextualité aux difficultés identifiées dans nos analyses. La question qui émerge de notre conscience est celle de savoir si les erreurs observées sont essentiellement tributaires aux élèves de la classe de 3^{ème}. Ne pouvons-nous pas l'étendre à d'autres classes du secondaire ou de l'enseignement supérieur ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

- AKTOUF.O (1987), *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations*, Québec, PUQ.
- ARNAUD. A et LANCELOT. C (1810), *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, Paris, Bossange-maison, 2e Ed.
- ARRIVÉ .M, GADET.F et GALMICHE.M (1986), *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, éditions Flammarion.
- BALLY. C (1965), *Linguistiques générales et linguistiques françaises*, Berne, Franke, A.G.Verlag.4ed
- BAYLON .C, Fabre P(1878), *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Nathan,
- BEAUD. M (2006), *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte.
- BECHADE. H (1991), *syntaxe du français moderne et contemporain*, Paris, PUF
- BENVENISTE. E (1974), *Problèmes de linguistique générale, Tome2*, Paris, Gallimard
- BERTIER. N (1998), *Les techniques d'enquêtes, méthodes et exercices corrigés*, Paris, Armand colin, Cursus
- BILOA. E (2003), *La langue française au Cameroun : Analyse linguistique et didactique*, Calais, French Edition,
- BOSSÉ. J (2001), *Abrégé des règles de grammaire et d'orthographe*, Sainte-Foy, PUQ
- BROUSSEAU. G (2002), *Dictionnaire pédagogique*, Paris, Bordas /VUEF
- BROUSSEAU.G (1997), *La théorie des situations didactiques*, cours donné lors de l'attribution à Guy Brousseau du titre de Docteur Honoris Causa De L'Université Montréal
- CHEVALIER. J-C et ARRIVÉ. M, BENVENISTE.C-B et PEYTARD.J (1991), *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse
- CHOMSKY. N (1957), *Syntactic Structures*, Paris, Seuil
- Chomsky.N (1971). *Aspects de la théorie syntaxique*, traduction française de J-C Milner, Paris, Seuil
- COSTE. D et Galisson. R (1976), *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette

- CUSIMANO. C (2013), *Grammaire descriptive du français, Tome 1*, accord du participe passé, Masarykova univerzita.
- DEFAYS. J-M (2003), *Français : langue étrangère et seconde, enseignement /apprentissage*, Sprimont
- DENIS.D et SANCIER –CHATEAU.A(2002), *Grammaire du français, paris*, Le livre de Poche. Dicos d'OR
- ELUARD. R (2008), « *Grands repères des guides* », *Grammaire descriptive de la langue française, Paris, Armand Colin*
- GAILLARD. B et COLIGNON. J-P (2005), *Toute la grammaire*, Paris, Magnard et Dicos d'OR
- GREVISSE. M et GOOSSE. A(1993), *Le bon usage, grammaire française, Paris, Duculot*
- GREVISSE.M (1994), *Précis de grammaire française, Bruxelles, De Boeck*
- Guillaume (1986), *Principe des linguistiques, Paris, PUL.*
- HALLIDAY, M.A.K (1985), *Introduction to functional grammar, Routledge*
- HEINRICH. W (1989), *Grammaire textuelle du français, Paris, Didier-Hachette.*
- LE GOFFIC.P (1993), *Grammaire de la phrase française, Paris, Nathan.*
- MARTINET. A(1960), *Éléments de linguistique générale, Paris, Amand Colin.*
- PERRENOUD. P (2002), *Les cycles d'apprentissage. Une organisation du travail pour combattre l'échec scolaire*, Sainte-Foy, PUQ
- RIEGEL. M, PELLAT. J-C et RIOUL.R (1994), *Grammaire méthodique du français, Paris, PUF*
- TESNIERE.L (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- WAGNER.L et PINCHON .J (1992), *Grammaire du française classique et moderne, Paris, Hachette*

▪ **ARTICLES**

FOURGEROUSE. M-C (2019), « La grammaire dans l'enseignement du français langue étrangère en contexte allophone : représentations, stratégies et pratiques », *Synergies*, n13, P 63-83

MEDIONI. M-A (2010), « Pour apprendre une langue, il faut la parler », *Journal de l'Alpha*, N172, P 11-18

MOUFOUTAOU. A(2019), « Pratique du français au Bénin et l'accord du participe passé », *Revue Roumaine d'Etudes Francophones*, n11, P191-203

PETITJEAN.L (1991), « Un vieux casse –tête : l'accord du participe passé », *Les langages du politiques*, n28, P70-85

MÉMOIRES

- BAKARI.S (2013), *L'enseignement et apprentissage du genre et son impact sur l'accord en français chez les apprenants du sous-système anglophone*, Mémoire de Master, Université de Yaoundé 1
- -BIYEMEYEME NGUEMA. C.J (2013), *L'accord du participe vu par les élèves de 3eme de Libreville : Analyse et propositions didactiques*, Ecole normale supérieure du GABON, CAPES
- GOUVERNEUR .S(2013), *L'accord du participe passé dans les écrits des apprenants de français langue étrangère* Mémoire de Master, Université de Yaoundé 1
- KALMBACH .M.J (2013), *L'accord du participe passé avec auxiliaire être : des régularisations en didactique du français* Mémoire de Master, Université d'Algérie
- JEAN. M (2013), *L'accord du participe passé : approche contrastive français-anglais*, Mémoire de Master, Université d'Algérie
- NGONO MBARGA.Y. B (2013), *La problématique de trois mots variables : le nom, le verbe et l'adjectif qualificatif dans l'introphrastique, l'interphrastique et le transphrastique*, Mémoire de Master, Université de Yaoundé 1
- LUMIERE.N (2013), *Le participe passé et son accord : étude syntaxique et psycholinguistique*, Mémoire de Master, université d'Algérie
- WYLER. D (2013), *L'accord du participe passé dans la production écrite de l'étudiant de français langue étrangère*, Mémoire de Master, Université de Maroua

DICTIONNAIRES

- CHARAUDEAU. P et MAINGUENEAU. D (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil
- DUBOIS. J et al. (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse
- DUBOIS. J et al. (2002), *Dictionnaire linguistique*, Paris, Larousse ,2éd
- DUBOIS. J et LAGANE. R (1973), *La Nouvelle grammaire du français*, Paris, Librairie Larousse
- DUBOIS.J (1965), *Grammaire structurale du français : participe passé*, Paris, Librairie Larousse
- Le Nouveau Bescherelle (1966) *L'art de conjuguer, dictionnaire de 800 verbes*, Paris, Hatier

POUGEOISE.M (1978), *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*,
Paris, Armand Colin

WEBOGRAPHIES:

- <http://www.fabula.org>, consulté le lundi 2 février 2025, 22h55
- <http://www.mémoiresenligne.org>, consulté le lundi 2 février 2025, 22h55
- <http://www.revues.org>, consulté le lundi 2 février 2025, 22h55
- <http://www.voxpoética.com>, consulté le 28 janvier 2025.
- <http://www.wikipédia.com>, consulté le 14 mars 2025.
- Microsoft ® Encarta ® 2009 [DVD]. Microsoft Corporation, 2008.

ANNEXES

LEÇON : ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ.

EXERCICE.

Consigne : complétez le participe passé des verbes suivants :

- 1- Elle est (all)au marché.
- 2- Elle est (tomb.....)dans les escaliers
- 3- Elle est(arriv.....)en retard
- 4- Elle est)rest.....) à la maison
- 5- La porte est (ferm.....)
- 6- L'équipe est (motiv.....) pour le match
- 7- La maison est (vend.....)
- 8- Elle est (tomb.....)amoureuse
- 9- Ils sont (part.....)en vacances
- 10- Nous sommes (arriv)à l'heure
- 11- Les filles sont arriv.....rapidement.
- 12- Elles sont (sort.....) ensemble.
- 13- Nous sommes (rest.....) à la maison
- 14- Les enfants sont(arriv.....) au village
- 15- Marie et Claire sont (all) au cinéma
- 16- Ils sont (arriv.....)en même temps
- 17- Nous sommes(part.....) très tôt
- 18- Elles sont (ven) avec des amis
- 19- Les feuilles sont(tomb.....) des arbres
- 20- Ils sont (rest.....) en arrière
- 21- Nous sommes part(.....) à l'aube
- 22- Les fleurs sont (arriv.....) au mariage
- 23- J'ai (achet.....)des fleurs.
- 24- Ils ont (regard.....)le film
- 25- J'ai (mang.....) la tarte
- 26- Elle a (cass.....) le vase.
- 27- Elle a (pri.....) le livre
- 28- Elle a (v.....) les enfants
- 29- Elle a (pri.....) ses clés
- 30- Les fleurs que j'ai (achet.....)
- 31- Elle a(vu.....) son ami
- 32- Elle a(trouv.....) ses lunettes
- 33- Il a (écri.....) une lettre
- 34- La robe que j'ai (port.....).
- 35- j'ai (vu.....) la montagne
- 36- La chanson que tu as (chant.....)
- 37- J'ai (écri.....) un message
- 38- Les livres que tu as(lu.....)

- 39- Nous avons (vu.....) la maison
- 40- Ils ont (termin.....) le projet
- 41- Les devoirs que j'ai (fait.....)
- 42- Les chansons que tu as(entend.....)
- 43- Les maisons que nous avons (visit)
- 44- Les enfants que j'ai (vu.....)
- 45- Ils ont pri..... l
- 46- Les lettres que vous avez (reçu.....)

**USAGE DU PARTICIPE PASSÉ CHEZ LES ÉLÈVES DE TROISIÈME DU LYCÉE MALDOM BADA
ABBAS AU TCHAD: ANALYSE ET PROPOSITIONS DIDACTIQUES**

Leçon : Accord du participe passé.

Exercice.

Consigne : complétez le participe passé des verbes suivants :

- 1- Elle est (all ~~ée~~ ^{ée}.....)au marché.
- 2- Elle est (tomb ~~é~~ ^{ée}.....)dans les escaliers
- 3- Elle est(arriv ~~é~~ ^{ée}.....)en retard
- 4- Elle est)rest. ~~é~~ ^{ée}.....) à la maison
- 5- La porte est (ferm ~~é~~ ^{ée}.....)
- 6- L'équipe est (motiv ~~é~~ ^{ée}.....) pour le match
- 7- La maison est (vend ~~é~~ ^{ue}.....)
- 8- Elle est (tomb ~~é~~ ^{ée}.....)amoureuse
- 9- Ils sont (part ~~é~~ ^{és}.....)en vacances
- 10- Nous sommes (arriv ~~é~~ ^{és}.....)à l'heure
- 11- Les filles sont arriv ~~é~~ ^{ées}.....rapidement.
- 12- Elles sont (sort ~~é~~ ^{ies}.....) ensemble.
- 13- Nous sommes (rest ~~é~~ ^{és}.....) à la maison
- 14- Les enfants sont(arriv ~~é~~ ^{és}.....) au village
- 15- Marie et Claire sont (all ~~é~~ ^{ées}.....) au cinéma
- 16- Ils sont (arriv ~~é~~ ^{és}.....)en même temps
- 17- Nous sommes(part ~~é~~ ^{is}.....) très tôt
- 18- Elles sont (vend ~~é~~ ^{ues}.....) avec des amis
- 19- Les feuilles sont(tomb ~~é~~ ^{ées}.....) des arbres
- 20- Ils sont (rest ~~é~~ ^{és}.....) en arrière
- 21- Nous sommes part ~~é~~ ^{is}.....) à l'aube
- 22- Les fleurs sont (arriv ~~é~~ ^{ées}.....) au mariage
- 23- J'ai (achet ~~é~~ ^{ée}.....)des fleurs.
- 24- Ils ont (regard ~~é~~ ^{és}.....)le film
- 25- J'ai (mang ~~é~~ ^{ée}.....) la tarte
- 26- Elle a (cass ~~é~~ ^{ée}.....) le vase.
- 27- Elle a (pri ~~é~~ ^{se}.....) le livre
- 28- Elle a (vu ~~é~~ ^{us}.....) les enfants
- 29- Elle a (pri ~~é~~ ^{se}.....) ses clés
- 30- Les fleurs que j'ai (achet ~~é~~ ^{ées}.....)
- 31- Elle a(vu ~~é~~ ^{us}.....) son ami
- 32- Elle a(trouv ~~é~~ ^{ées}.....) ses lunettes
- 33- Il a (écri ~~é~~ ^{te}.....) une lettre
- 34- La robe que j'ai (port ~~é~~ ^{ée}.....).
- 35- j'ai (vu ~~é~~ ^{us}.....) la montagne
- 36- La chanson que tu as (chant ~~é~~ ^{ée}.....)
- 37- J'ai (écri ~~é~~ ^{te}.....) un message
- 38- Les livres que tu as(lus ~~é~~ ^{us}.....)
- 39- Nous avons (vu ~~é~~ ^{us}.....) la maison
- 40- Ils ont (termin ~~é~~ ^{és}.....) le projet
- 41- Les devoirs que j'ai (fait ~~é~~ ^{ts}.....)
- 42- Les chansons que tu as(entend ~~é~~ ^{ues}.....)
- 43- Les maisons que nous avons (visit ~~é~~ ^{ées}.....)
- 44- Les enfants que j'ai (vu ~~é~~ ^{us}.....)
- 45- Ils ont pri ~~é~~ ^{és}..... l
- 46- Les lettres que vous avez (reçu ~~é~~ ^{es}.....)

04/20

médiocre

APP avec être

2,5/10

APP- avec avoir

1,5/10

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	I
DÉDICACE.....	I
REMERCIEMENTS	III
RÉSUMÉ.....	V
ABSTRACT	VI
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
1. PRÉSENTATION DU SUJET	2
2. MOTIVATION	2
3. OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	3
3. PROBLÈME ET PROBLÉMATIQUE	3
4. HYPOTHÈSES	3
5. PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU CORPUS.....	4
6. CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	4
7. STRUCTURATION DE RECHERCHE.....	5
PREMIÈRE PARTIE : L'ÉTAT DE QUESTION ET TYPOLOGIE DE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ.....	7
CHAPITRE 1 : L'ÉTAT DE QUESTION	9
1.1. GRAMMAIRES TRADITIONNELLES.....	11
1.1.1. La grammaire de Port-Royal.....	11
1.1.2. La Grammaire méthodique de Damourette et E. Pinchon.	12
1.1.3. Le Bon usage de Maurice Grevisse.....	13
1.1.4. Les grammaires dites médianes	14
1.1.6 .Le français correct de Maurice Grevisse	14
1.1.7. Pierre Léon et Parth Bhatt : Structure du français moderne	14
1.1.8. Grammaire dépendancielle	15
1.2. LA THEORIE DE L'ANALYSE EN CONSTITUANTS IMMEDIATS : LE DISTRIBUTIONNALISME DE LEONARD BLOOMFIELD.....	16
1.2.1. Grammaire générative ou le générativisme chomskyen	17
1.2.2. Articles	18
1.2.3. Memoires de master 2	19
CHAPITRE 2 : TYPOLOGIE D'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ.....	21
2. LES REGLES GENERALES.....	22

2.1.	Typologie d'accords du participe passé.....	24
2.1.1.	L'accord du participe passé employé sans auxiliaire.....	24
2.1.2.	L'accord du participe passé dans les expressions.....	25
2.1.3.	Le participe passé employé avec l'auxiliaire (avoir ou être).....	26
2.1.4.	Le participe passé employé avec auxiliaire être.....	26
2.1.5.	L'accord du participe passé employé avec auxiliaire avoir.....	27
2.1.6.	Le participe passé avec avoir quand le COD est le ou l'.....	27
2.1.7.	L'accord du participe passé avec les verbes peser, mesurer, valoir, couter, durer 28	
2.1.8.	Le participe passé d'un verbe à la forme pronominale.....	28
2.1.9.	L'accord du participe passé dont le pronom est COD et COI.....	28
2.1.10.	Le pronom réfléchi est COI ou datif : deux formes.....	29
2.1.11.	Le participe passé d'une forme pronominale dont le pronom ne peut pas être analysable.....	29
2.1.12.	Le participe passé suivi d'un infinitif.....	29
DEUXIEME PARTIE: ANALYSE DES OBSERVABLES ET PROPOSITIONS DIDACTIQUES.....		30
CHAPITRE 3 : ANALYSE DES OBSERVABLES.....		33
3.1.	LA DESCRIPTION DES ERREURS LIEES A L'ACCORD DU PARTICIPE PASSE AVEC L'AUXILIAIRE ETRE QUI S'ACCORDE EN GENRE ET EN NOMBRE AVEC SON SUJET.....	35
3.2.	DESCRIPTION DES ERREURS D'ACCORD DU PARTICIPE PASSE EMPLOYE AVEC AUXILIAIRE AVOIR QUI S'ACCORDE EN GENRE ET EN NOMBRE AVEC LE COD PLACE AVANT LE VERBE.....	38
CHAPITRE 4 : PROPOSITIONS DIDACTIQUES ET PÉDAGOGIQUES.....		44
4.1	CAUSES.....	45
4.1.1.	Le manuel scolaire de français au programme de 3 ^{ème} au Tchad.....	45
4.2.	LA METHODE D'ENSEIGNEMENT.....	47
4.3.	SUGGESTIONS.....	51
QUESTIONNEMENT.....		55
CONCLUSION GÉNÉRALE.....		64
ANNEXES.....		73
TABLE DES MATIERES.....		77